

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2453

12 octobre 2011

### SOMMAIRE

Adami S.A. ....	117707	Fortis Direct Real Estate IV S.A. ....	117734
Adami S.A. ....	117707	GeoSea (Luxembourg) S.A. ....	117734
Advent Cartagena S.à r.l. ....	117735	Gstar S.A. ....	117734
Anolis-Lux S.A. ....	117720	Hankir S.A. ....	117735
Armina S.A. ....	117720	International Flavors & Fragrances Arden- ne S.à.r.l. ....	117744
Asco S.A. ....	117720	mAKs S.à.r.l. ....	117744
Asia Pacific Investment Holdings S.à r.l. .....	117707	Nautilus Dongara Investment S.à r.l. ....	117708
Bausch & Lomb Luxembourg S.à r.l. ....	117721	Northland Resources S.A. ....	117698
Brambachlux S.à r.l. ....	117721	Styron S.à r.l. ....	117708
BRE/Düsseldorf I Hotel S. à r.l. ....	117721	Themis Properties ....	117723
Brookbylux S.à r.l. ....	117722	Trinseo Materials Operating S.C.A. ....	117708
C Capital S.à r.l. ....	117722	Turkana S.A. ....	117698
Codex Events S.A. ....	117722	Turkana S.A. ....	117698
Commerzbank Aktiengesellschaft, Filiale Luxembourg ....	117722	UBS (Lux) Institutional Sicav II ....	117705
Cross Media Publishing S.à r.l. ....	117723	UBS (Lux) Key Selection SICAV ....	117705
CVI GVF Luxembourg Eight S.à r.l. ....	117723	UBS (Lux) Sicav 2 ....	117705
CVI GVF Luxembourg Eleven S.à r.l. ....	117731	UBS (Lux) Strategy Xtra Sicav ....	117705
CVI GVF Luxembourg Five S.à r.l. ....	117731	Vostok S.à r.l. ....	117707
CVI GVF Property Investments S.à r.l. ..	117731	Waldofin S.A. ....	117705
DELTONA Real Estate S.à r.l. ....	117732	Waldofin S.A., SPF ....	117705
DJE Investment S.A. ....	117732	Weka S.à r.l. ....	117708
Dredging International (Luxembourg) S.A. .....	117732	West of England Insurance Services (Lu- xembourg) S.A. ....	117706
Electa Capital Partners S.A. ....	117733	Whale Holdings S.à r.l. ....	117707
Fellow Finance S.A. ....	117733	XB Luxembourg Holdings 1 S.A. ....	117706
Fortis Direct Real Estate II S.A. ....	117733	XB Luxembourg Holdings 2 S.à r.l. ....	117704

**Turkana S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 38.080.

—  
EXTRAIT

L'assemblée générale du 18 août 2011 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Nathalie GAUTIER, Administrateur, employée privée, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Monsieur Henri GRISIUS, Administrateur-Président, licencié en sciences économiques appliquées, 30, rue Joseph Hansen, L-1716 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2011.

L'assemblée générale du 18 août 2011 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- Monsieur Aloyse SCHERER, expert comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2011.

Luxembourg, le 18 août 2011.

*Pour TURKANA S.A.*

Société anonyme

Référence de publication: 2011119058/21.

(110136477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**Turkana S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 38.080.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011119059/10.

(110136478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**Northland Resources S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: CAD 22.548.389,90.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 151.150.

—  
In the year two thousand and eleven, on the sixth day of July.

Before the undersigned, Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, is held an extraordinary general meeting of shareholders of Northland Resources S.A. (the "Company"), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 151.150, incorporated pursuant to a deed of Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg on 18 January 2010, and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C"), number 536, dated 12 March 2010. The articles of association of the Company have been amended for the last time, by a deed of the undersigned notary, on 7 June 2011 not yet published in the Memorial C.

The meeting is opened at 10.00 a.m. with Patricia Sondhi, lawyer, professionally residing in Luxembourg, in the chair, who appoints as secretary Fanny Kindler, maître en droit, professionally residing in Luxembourg and as scrutineer Deborah Craig private employee, professionally residing in Sweden.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Amendment of article 6.2 of the Articles as follows: "No share may be issued until the consideration for the share is fully paid in accordance with the rules of requisite regulatory authorities (including without limitation, any applicable stock exchange on which the Company's shares may trade). A share is fully paid when consideration is provided to the

Company for the issue of the share by one or more of the following: (i) property; or (ii) money (which, for greater certainty, does not include promissory notes)”;

2. Amendment of article 7.1 (ii) of the Articles as follows: “The General Meeting appoints the Director(s) and determines their number and the term of their office. The General Meeting of shareholders, upon proposal of the Board, shall determine the remuneration of the Directors. Directors cannot be appointed for more than six (6) years and are re-eligible”;

3. Deletion of article 9.2 (ii) of the Articles which read as follows: “If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice”;

4. Deletion of article 9.2 (viii) of the Articles which read as follows: “Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder’s commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders and bondholders (if any)” and subsequent renumbering of article 9;

5. Amendment of article 11.2 of the Articles as follows: “The operations of the Company are supervised by one or several independent auditor(s) (réviseur(s) d’entreprises agréé(s)), when so required by law”;

6. Amendment of article 11.3 of the Articles as follows: “The General Meeting appoints the statutory auditors (commissaires aux comptes) / independent auditors (réviseurs d’entreprises agréés) and determines their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. Statutory auditors (commissaires aux comptes) / independent auditors (réviseurs d’entreprises agréés) may be re-appointed”;

7. Amendment of the article 14.2 (d) of the Articles as follows: “in respect of a resolution to authorize or ratify the sale, lease or exchange of all or substantially all of the Company’s property other than in the ordinary course of business. However, the Company may mortgage, hypothecate, pledge or otherwise create a security interest in all or any of its property owned or subsequently acquired to secure any obligations of the Company and/or the Company’s direct or indirect subsidiaries and this shall not give rise to the dissent provisions”;

8. Amendment of article 14.2 to add as 14.2(e) (with subsequent renumbering of the next following subsections contained in section 14.2): “in respect of a resolution to carry out a going private transaction or squeeze out transaction;and

9. To transact such further or other business as may properly come before the meeting or any adjournment or adjournments thereof.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialed ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. The shareholders of the Company have been originally duly convened to the meeting to be held on 3<sup>rd</sup> June 2011, by convening notices containing the agenda of the meeting and published in the editions of the “Luxemburger Wort” on 13 May 2011, 24 May 2011 and in the “Mémorial” under number 988, on 13 May 2011 and under number 1088 on 24 May 2011. As it appeared from the attendance list on 3<sup>rd</sup> June 2011 only 25.32 % of the share capital was present or represented, so that the minimum quorum of 50% set forth by article 67-1 (2) of the Luxembourg Law of 10 August 1915 on commercial companies as amended (the “Law”), was not attended.

IV. In consideration of the above, the shareholders of the Company have been duly reconvened to the present meeting in accordance with article 67-1 (2) of the Law, by convening notices containing the agenda of the meeting and published in the editions of the “Luxemburger Wort” on 3<sup>rd</sup> June 2011, and on 20 June 2011, in the editions of the “Tageblatt” on 3<sup>rd</sup> June 2011 and on 20 June 2011 and in the “Mémorial” under number 1188 on 3 June 2011 and under number 1331 on 20 June 2011.

V. That in accordance with article 67-1 (2) of the Law, the meeting may validly deliberate on the items of the agenda of the present meeting regardless of the proportion of the share capital present or represented.

VI. That 42.32% out of the share capital, being present or represented, the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting after deliberation took the following resolutions:

#### *First Resolution*

The general meeting of shareholders resolves to amend article 6.2 of the Articles as follows:

“No share may be issued until the consideration for the share is fully paid in accordance with the rules of requisite regulatory authorities (including without limitation, any applicable stock exchange on which the Company’s shares may trade). A share is fully paid when consideration is provided to the Company for the issue of the share by one or more of the following:

(i) property; or

(ii) money (which, for greater certainty, does not include promissory notes).”

The present resolution was approved as follows:

Votes in favour of the resolution:	Votes against the resolution:	Abstention
45,412,977 .....	3,500	6,002

#### *Second Resolution*

The general meeting of shareholders resolves to amend article 7.1 (ii) of the Articles as follows:

“The General Meeting appoints the Director(s) and determines their number and the term of their office. The General Meeting of shareholders, upon proposal of the Board, shall determine the remuneration of the Directors. Directors cannot be appointed for more than six (6) years and are re-eligible.”

The present resolution was approved as follows:

Votes in favour of the resolution:	Votes against the resolution:	Abstention
95,395,077 .....	21,400	6,002

#### *Third Resolution*

The general meeting of shareholders resolves to delete article 9.2 (ii) of the Articles which read as follows:

”If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice”;

The present resolution was approved as follows:

Votes in favour of the resolution:	Votes against the resolution:	Abstention
95,397,968 .....	18,509	6,002

#### *Fourth Resolution*

The general meeting of shareholders resolves to delete article 9.2 (viii) of the Articles which read as follows:

“Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder’s commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders and bondholders (if any);”

As a consequence of the above resolutions, the general meeting of shareholders resolves to renumber the existing article 9.3 of the Articles into 9.2.

The present resolution was approved as follows:

Votes in favour of the resolution:	Votes against the resolution:	Abstention
95,410,077 .....	6,400	6,002

#### *Fifth Resolution*

The general meeting of shareholders resolves to amend article 11.2 of the Articles as follows:

”The operations of the Company are supervised by one or several independent auditor(s) (réviseur(s) d’entreprises agréé(s)), when so required by law”.

The present resolution was approved as follows:

Votes in favour of the resolution:	Votes against the resolution:	Abstention
95,413,577 .....	2,500	6,402

#### *Sixth resolution*

The general meeting of shareholders resolves to amend article 11.3 of the Articles as follows:

“The General Meeting appoints the statutory auditors (commissaires aux comptes) / independent auditors (réviseurs d’entreprises agréés) and determines their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. Statutory auditors (commissaires aux comptes) / independent auditors (réviseurs d’entreprises agréés) may be re-appointed.”

The present resolution was approved as follows:

Votes in favour of the resolution:	Votes against the resolution:	Abstention
95,413,975 .....	2,500	6,004

#### *Seventh resolution*

The general meeting of shareholders resolves to amend article 14.2 (d) of the Articles as follows:

“in respect of a resolution to authorize or ratify the sale, lease or exchange of all or substantially all of the Company’s property other than in the ordinary course of business. However, the Company may mortgage, hypothecate, pledge or otherwise create a security interest in all or any of its property owned or subsequently acquired to secure any obligations of the Company and/or the Company’s direct or indirect subsidiaries and this shall not give rise to the dissent provisions”.

The present resolution was approved as follows:

Votes in favour of the resolution:	Votes against the resolution:	Abstention
95,410,569 .....	5,508	6,402

*Eighth resolution*

The general meeting of shareholders resolves to amend article 14.2 to add a new paragraph (e) (with subsequent renumbering of the next following subsections contained in section 14.2) as follows:

**“ 14.2. Right to dissent.**

(1) A shareholder of the Company, whether or not the shareholder’s shares carry the right to vote, is entitled to dissent as follows:

(a) in respect of a resolution to alter the Articles to alter restrictions on the powers of the Company or on the business it is permitted to carry on;

(b) in respect of a resolution to adopt an amalgamation agreement;

(c) in respect of a resolution to approve an arrangement, the terms of which arrangement permit dissent;

(d) in respect of a resolution to authorize or ratify the sale, lease or exchange of all or substantially all of the Company’s property out of the ordinary course of business. However, the Company may mortgage, hypothecate, pledge or otherwise create a security interest in all or any of its property owned or subsequently acquired to secure any obligations of the Company and this shall not give rise to the dissent provisions.

(e) in respect of a resolution to carry out a going private transaction or squeeze out transaction;

(f) in respect of a resolution to authorize the continuation of the Company into a jurisdiction other than Luxembourg;

(g) in respect of any other resolution, if dissent is authorized by the resolution; and

(h) in respect of any court order that permits dissent.”

The present resolution was approved as follows:

Votes in favour of the resolution:	Votes against the resolution:	Abstention
95,408,071 .....	6,406	8,002

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about one thousand two hundred euro (€ 1,200.-).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L’an deux mille onze, le sixième jour de juillet.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette.

S’est réunie l’assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Northland Resources S.A. (la « Société»), une société anonyme, constituée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 7A rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151.150, constituée par acte reçu du notaire Joseph Elvinger, notaire résident à Luxembourg en date du 18 Janvier 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (« Mémorial C»), numéro 536, du 12 mars 2010. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois selon un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 7 juin 2011 non encore publié au Mémorial C.

L’assemblée est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Patricia Sondhi, avocat, demeurant à Luxembourg, qui choisit comme secrétaire Fanny Kindler, maître en droit, demeurant à Luxembourg et comme scrutateur Deborah Craig, salarié, demeurant en Suède.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d’acter:

I. - Que la présente assemblée a pour

*Ordre du jour:*

1. Modification de l’article 6.2 des Statuts de la manière suivante: “Aucune action ne peut être émise tant que le prix de l’action n’est pas intégralement payé conformément aux règles des autorités de régulation exigées (incluant, sans se limiter à, tout marché réglementé sur lequel la Société peut être admise à négocier). Une action est considérée comme ayant été intégralement libérée lorsque en vue de l’émission de l’action, le prix est remis à la Société sous l’une ou plusieurs

des manières suivantes: (i) en nature; ou (ii) en numéraire (qui, pour plus de certitude, ne comprend pas les billets à ordre);

2. Modification de l'article 7.1 (ii) des Statuts de la manière suivante: "L'Assemblée Générale nomme le(s) administrateur(s) et fixe leur nombre et la durée de leur mandat. L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil, fixe la rémunération des administrateurs sur proposition du Conseil. Les administrateurs ne peuvent être nommés pour plus de six (6) ans et sont rééligibles.";

3. Suppression de l'article 9.2 (ii) des Statuts qui disposait comme suit: "Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.";

4. Suppression de l'article 9.2 (viii) des Statuts qui disposait comme suit: "Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un actionnaire dans la Société exige le consentement unanime des actionnaires et des obligataires (s'il y a lieu).", et renumérotation de l'article 9;

5. Modification de l'article 11.2 des Statuts de la manière suivante: "Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises agréé(s), quand cela est requis par la loi.";

6. Modification de l'article 11.3 des Statuts de la manière suivante: "L'Assemblée Générale nomme les commissaires aux comptes / réviseurs d'entreprises agréés et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les commissaires aux comptes / réviseur(s) d'entreprise agréé(s) d'entreprises peuvent être réélus.";

7. Modification de l'article 14.2 (d) des Statuts de la manière suivante: "concernant une résolution visant autoriser ou ratifier la vente, la location ou l'échange de la totalité ou de la quasi-totalité des biens de la Société en dehors de la marche normale des affaires. Cependant, la Société pourra accorder des hypothèques, gages ou toutes autres garanties sur tout ou partie des biens détenus ou acquis pour sécuriser toutes obligations de la Société et/ou des filiales directes ou indirectes de la Société et ceci ne permettra pas la dissidence";

8. Modification de l'article 14.2 des Statuts en y ajoutant le point 14.2 (e) (et renumérotation subséquente des sous sections suivantes de l'article 14.2): «concernant une résolution visant à faire une transaction privée ou à écarter une transaction»;et

9. Traiter tout autre point ou question qui se présentera devant l'assemblée ou ajournement de celle-ci.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées « ne varietur » par les comparants.

III. Les actionnaires de la Société ont initialement été dûment convoqués à l'assemblée qui devait avoir lieu au 3 juin 2011, par des lettres de convocations contenant l'ordre du jour de l'assemblée et publiées dans les éditions "Luxemburger Wort" le 13 mai 2011, 24 mai 2011 et au Mémorial sous le numéro 988, le 13 mai 2011 et sous le numéro 1088, le 24 mai 2011. Il ressort de la liste de présence du 3 juin 2011 que seulement 25.32 % du capital social a été présent ou représenté, de sorte que le quorum minimum de 50% prévu par l'article 67-1 (2) de la loi du 15 août 1915 concernant les sociétés commerciales dans sa version modifiée (la « Loi »), n'a pas été atteint.

IV. En conséquence de ce qui précède, les actionnaires de la Société ont été dûment re-convoqués à la présente assemblée conformément à l'article 67-1 (2) de la Loi, par des lettres de convocations contenant l'ordre du jour de l'assemblée et publiées dans les éditions "Luxemburger Wort" le 3 juin 2011, 20 juin 2011 et au Mémorial sous le numéro 1188, le 3 juin 2011 et sous le numéro 1331, le 20 juin 2011.

V. Que conformément à l'article 67-1 (2) de la Loi la présente assemblée peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour, nonobstant la proportion du capital social présente ou représentée.

VI. Que 42,32 % du capital social étant présents ou représentés à la présente assemblée, la présente assemblée, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes:

#### *Première Résolution*

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier l'article 6.2 des Statuts de la manière suivante:

"Aucune action ne peut être émise tant que le prix de l'action n'est pas intégralement payé conformément aux règles des autorités de régulation exigées (incluant, sans se limiter à, tout marché réglementé sur lequel la Société peut être admise à négocier). Une action est considérée comme ayant été intégralement libérée lorsque en vue de l'émission de l'action, le prix est remis à la Société sous l'une ou plusieurs des manières suivantes:

(i) en nature;

ou (ii) en numéraire (qui, for plus de certitude, ne comprend pas les billets à ordre".

La présente résolution a été adoptée comme suit:

Votes en faveur de la résolution:	Votes contre la résolution:	Abstention
95.412.977 .....	3.500	6.002

#### Deuxième Résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier l'article 7.1 (ii) des Statuts de la manière suivante:

"L'Assemblée Générale nomme le(s) administrateur(s) et fixe leur nombre et la durée de leur mandat. L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil, fixe la rémunération des administrateurs sur proposition du Conseil. Les administrateurs ne peuvent être nommés pour plus de six (6) ans et sont rééligibles."

La présente résolution a été adoptée comme suit:

Votes en faveur de la résolution:	Votes contre la résolution:	Abstention
95.395.077 .....	21.400	6.002

#### Troisième Résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de supprimer l'article 9.2 (ii) des Statuts qui disposait comme suit:

"Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable."

La présente résolution a été adoptée comme suit:

Votes en faveur de la résolution:	Votes contre la résolution:	Abstention
95.397.968 .....	18.509	6.002

#### Quatrième Résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de supprimer l'article 9.2 (viii) des Statuts qui disposait comme suit:

"Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un actionnaire dans la Société exige le consentement unanime des actionnaires et des obligataires (s'il y a lieu)."

En conséquence des résolutions ci-dessus, l'assemblée générale décide de renuméroter l'article 9.3 existant des Statuts en article 9.2.

La présente résolution a été adoptée comme suit:

Votes en faveur de la résolution:	Votes contre la résolution:	Abstention
95.410.077 .....	6.400	6.002

#### Cinquième Résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier l'article 11.2 des Statuts tels que:

"Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises agréé(s), quand cela est requis par la loi. »;

La présente résolution a été adoptée comme suit:

Votes en faveur de la résolution:	Votes contre la résolution:	Abstention
95.413.577 .....	2.500	6.402

#### Sixième Résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier l'article 11.3 des Statuts de la manière suivante:

"L'Assemblée Générale nomme les commissaires aux comptes / réviseurs d'entreprises agréés et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les commissaires aux comptes / réviseur(s) d'entreprise agréé(s) d'entreprises peuvent être réélus."

La présente résolution a été adoptée comme suit:

Votes en faveur de la résolution:	Votes contre la résolution:	Abstention
95.413.975 .....	2.500	6.004

#### Septième Résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier l'article 14.2 (d) des Statuts de la manière suivante:

"concernant une résolution visant à autoriser ou à ratifier la vente, la location ou l'échange de la totalité ou de la quasi-totalité des biens de la Société en dehors de la marche normale des affaires. Cependant, la Société pourra accorder des hypothèques, gages ou toutes autres garanties sur tout ou partie des biens détenus ou acquis pour sécuriser toutes obligations de la Société et/ou des filiales directes ou indirectes de la Société et ceci ne permettra pas la dissidence".

La présente résolution a été adoptée comme suit:

Votes en faveur de la résolution:	Votes contre la résolution:	Abstention
95.410.569 .....	5.508	6.402

117704

*Huitième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier l'article 14.2 en y ajoutant un nouveau paragraphe (e) (avec renumérotation subséquente des sous sections suivantes de l'article 14.2) de la manière suivante:

« **14.2 Droit à la dissidence.**

(1) Un actionnaire de la Société, que ses actions lui confèrent ou non le droit de vote, a le droit de faire valoir sa dissidence comme suit:

(a) concernant une résolution visant à modifier les Statuts afin de modifier les restrictions applicables aux pouvoirs de la Société ou les activités qu'elle est autorisée à exercer;

(b) concernant une résolution visant à adopter un traité de fusion;

(c) concernant une résolution visant à approuver un accord dont les dispositions permettent la dissidence;

(d) concernant une résolution visant autoriser ou ratifier la vente, la location ou l'échange de la totalité ou de la quasi-totalité des biens de la Société en dehors de la marche normale des affaires. Cependant, la Société pourra accorder des hypothèques, gages ou toutes autres garanties sur tout ou partie des biens détenus ou acquis pour sécuriser toutes obligations de la Société et/ou des filiales directes ou indirectes de la Société et ceci ne permettra pas la dissidence;

(e) concernant une résolution visant à faire une transaction privée ou à écarter une transaction;

(f) concernant une résolution visant à autoriser la continuation de la Société dans un pays autre que le Luxembourg;

(g) concernant toute autre résolution si la dissidence est permise par la résolution; et

(h) concernant toute décision judiciaire autorisant la dissidence.»

La présente résolution a été adoptée comme suit:

Votes en faveur de la résolution:	Votes contre la résolution:	Abstention
95.408.071 .....	6.406	8.002

*Estimation des frais*

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à sa charge en raison du présent acte est évalué environ à mille deux cents euros (€ 1.200,-).

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Après lecture faite et interprétation donnée au représentant des comparantes, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, le représentant des comparantes a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Sondhi, Kindler, Craig, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 14 juillet 2011. Relation: EAC/2011/9409. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

*Le Receveur (signé): Santioni A.*

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011113351/329.

(110129563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2011.

---

**XB Luxembourg Holdings 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.136.825,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 116.856.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2011.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2011119071/14.

(110136662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---



**UBS (Lux) Institutional Sicav II, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 115.356.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2011.

Référence de publication: 2011119061/10.

(110136582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**UBS (Lux) Key Selection SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 88.580.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2011.

Référence de publication: 2011119062/10.

(110136588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**Waldofin S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,  
(anc. Waldofin S.A.).**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 34.972.

Les comptes annuels au 30 novembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WALDOFIN S.A., SPF (anc. Waldofin S.A.)

Signatures

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2011119067/13.

(110136540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**UBS (Lux) Sicav 2, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 109.504.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2011.

Référence de publication: 2011119063/10.

(110136594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**UBS (Lux) Strategy Xtra Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 99.462.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2011.

Référence de publication: 2011119064/10.

(110136593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**West of England Insurance Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 104.783.

Il résulte de l'assemblée générale annuelle du 29 juillet 2011 que:

- Monsieur Richard Paul Hunter, né le 29 novembre 1953 à Isleworth, Grande Bretagne, demeurant The Old Farmhouse, Petches Bridge, Nr Finchingfield, Essex CM7 4QN, Grande Bretagne, est nommé Administrateur;
- Monsieur Michael Dennis Kelleher, né le 20 avril 1954 à Londres, Grande Bretagne, demeurant 77 Twyford Avenue, London, W3 9QD, Grande Bretagne, est nommé Administrateur;
- Monsieur Mark Howard Pender, né le 19 septembre 1956 à Bath, Grande Bretagne, demeurant 1 Sparrow's End, Newport, Saffron Walden, Essex CB11 3TT, Grande Bretagne est nommé Administrateur;
- Monsieur Chi Man Kwong, né le 16 décembre 1952 à Hong Kong, Chine, demeurant 39A Tower 1, The Waterside, 15 On Chun Street, Mao On Shan, Shatin, Hong Kong, Chine, est nommé Administrateur;
- Monsieur Simon Gerald Parrott, né le 22 janvier 1963 à Brighton, Grande Bretagne, demeurant 7 St John's Road, Farnham, Surrey GU9 8NT, Grande Bretagne, est nommé Administrateur;
- Peter Edwin Spendlove, né le 13 mai 1954 à Kitale, Kenya, et demeurant 76 Kingsmead Road, SW2 3JG Londres, Grande Bretagne est nommé Administrateur et délégué à la gestion journalière;
- Monsieur Richard James Macnamara, né le 1<sup>er</sup> janvier 1957 à Farnborough, Grande Bretagne, demeurant B31, Block B3, Woodgreen Estate, No. 5 Shouson Hill Road à Hong Kong, Chine, est nommé Administrateur;
- Monsieur Robert James Baynes Searle, né le 9 février 1952 à Hythe, Grande Bretagne, demeurant Merricks, Easebourne Street, Upper Easebourne, Midhurst, West Sussex GU29 0BQ, Grande Bretagne est nommé Administrateur;
- Monsieur Anthony Paulson, né le 19 octobre 1966 à Nottingham, Grande Bretagne, demeurant Bakers Cottage, 4 High Street, Bidborough, Turnbridge Wells, Kent TN3 0UJ, Grande Bretagne, est nommé Administrateur;
- Monsieur Michael Roy Stevenson, né le 04 janvier 1972 à Barking, Grande Bretagne, demeurant 8 Mulberry Hill, Shenfield, Brentwood, Essex, CM15 8JS, Grande Bretagne, est nommé Administrateur;
- Monsieur Jerry Westmore, né le 17 décembre 1960 à Bushey, Grande Bretagne, demeurant Sands Lane, Small Dole, West Sussex GN5 9YL, Grande Bretagne, est nommé Administrateur;
- Monsieur Mark William Henry Williams, né le 26 mars 1953 à Grimsby, Grande Bretagne, demeurant Clumber House, Morton, Nottinghamshire NG25 0UT, Grande Bretagne, est nommé Administrateur;
- Madame Carolina Anna Pablietta Lockwood, née le 08 mai 1960, à Perth, Grande Bretagne, demeurant 42 rue des Vignes, L-5442 Lenningen est nommée Administrateur;

Le mandat des administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2012.

Le mandat de délégué à la gestion journalière prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des sociétés et associations.

PricewaterhouseCoopers S.à r.l., 400 route d'Esch, L-1471 Luxembourg est nommé commissaire aux comptes pour un terme d'un an.

Référence de publication: 2011119066/39.

(110136751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

**XB Luxembourg Holdings 1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 116.860.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 aout 2011.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2011119070/13.

(110136648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

**Vostok S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 132.451.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011119065/9.

(110136728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**Whale Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.550.000,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 90.055.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2011.

Référence de publication: 2011119069/11.

(110136677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**Adami S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 45.442.

Aux actionnaires de la société:

Par la présente, je suis au regret de vous annoncer ma décision de démissionner de mes fonctions d'administrateur de votre société avec effet le jour de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 30 juin 2011.

Luxembourg, le 8 août 2011.

Laurent MULLER.

Référence de publication: 2011119086/11.

(110135287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2011.

---

**Adami S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 45.442.

Aux actionnaires de la société

Par la présente, je suis au regret de vous annoncer ma décision de démissionner de mes fonctions d'administrateur de votre société avec effet le jour de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 30 juin 2011.

Luxembourg, le 8 août 2011.

Tom FABER.

Référence de publication: 2011119087/11.

(110135290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2011.

---

**Asia Pacific Investment Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 6.422.426,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 138.470.

Le bilan au 30 Septembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A Luxembourg, le 18 Aout 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011119093/11.

(110135592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**Weka S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 127.475.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 22 août 2011.

Référence de publication: 2011119068/10.

(110136810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**Nautilus Dongara Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 134.054.

*Extrait de la lettre de démission datée du 16 août 2011*

En date du 16 août 2011 Monsieur Johan Dejans a démissionné en tant que gérant de la société Nautilus Dongara Investment S.à r.l, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 134.054, et ce avec effet au 15 juillet 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 16 août 2011.

Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2011119090/16.

(110135361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2011.

---

**Trinseo Materials Operating S.C.A., Société en Commandite par Actions,  
(anc. Styron S.à r.l.).**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 153.586.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-ninth day of July.

Before the undersigned, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Trinseo Materials S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 9A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies,

duly represented by Mr Gianpiero SADDI, employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Styron Holding S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 9A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 153.582,

duly represented by Mr Gianpiero SADDI, employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholders acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties are the sole shareholders (the Shareholders) of Trinseo Materials Operating S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 9A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 153.586 (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a notarial deed dated June 3, 2010 published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1477 on July 19, 2010. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended several times and for the last time pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in

Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on July 8, 2011, not yet published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing parties, represented as stated above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Change of the legal form of the Company into a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) with immediate effect, without the Company being dissolved but on the contrary with full corporate and legal continuance;

2. Amendment and full restatement of the articles of association of the Company, setting the Company's share capital at one million five hundred and fifty-one thousand four hundred and thirty-six United States Dollars and fifty-six Cents (USD 1,551,436.56) represented by one hundred (100) management shares (actions de commandité) with a nominal value of one Cent (USD 0.01) and one hundred fifty-five million one hundred forty three thousand five hundred and fifty-six (155,143,556) ordinary shares (actions de commanditaire) with a nominal value of one Cent (USD 0.01) each and (ii) the following corporate object:

**Art. 3. Corporate object.**

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the administration, management, control and development of such participations. The Company may in particular acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and/or other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and/or other debt instruments and more generally any securities and/or financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further make direct or indirect real estate investments and invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form whatsoever. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies and the Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person, in each case to the extent those activities are not considered as regulated activities of the financial sector.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may generally carry out any operations and transactions, which directly or indirectly favour or relate to its object.

3. Dismissal of the current members of the board of managers and discharge for the performance of their duties;

4. Appointment of a réviseur d'entreprises agréé of the Company for a term of six (6) years; and

5. Miscellaneous.

II. The Shareholders have taken the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholders resolve to change the legal form of the Company into a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) with immediate effect without the Company being dissolved but on the contrary with full corporate and legal continuance.

The change of the legal form of the Company is made on the basis of a report in satisfaction of articles 26-1 and 31-1 of the Company Law and drawn by Grant Thornton Lux Audit S.A., a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) having its registered office at 83 Parc d'Activités, L-8308 Capellen, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 43.298, acting as independent auditor (réviseur d'entreprises), dated July 15, 2011 (the Report).

The conclusion of the Report is the following:

"Based on our work, no facts came to our attention, which will make us believe that the global value of the Company is not in relation to the amount of the subscribed share capital."

The Report shall remain attached to the present deed.

*Second resolution*

The Shareholders resolve to set the share capital of the Company to the amount of one million five hundred and fifty-one thousand four hundred and thirty-six United States Dollars and fifty-six Cents (USD 1,551,436.56) represented by one hundred (100) management shares (actions de commandité) with a nominal value of one Cent (USD 0.01) and one hundred fifty-five million one hundred forty-three thousand five hundred and fifty-six (155,143,556) ordinary shares (actions de commanditaire) with a nominal value of one Cent (USD 0.01) each to be subscribed as follows:

1) Trinseo Materials S.à r.l., prenamed and represented as stated above, declares to subscribe to (i) one hundred (100) management shares (actions de commandité) and (ii) one hundred fifty-five million one hundred forty three thousand four hundred and fifty-six (155,143,456) ordinary shares (actions de commanditaires) having a nominal value of one Cent (USD 0.01) each by exchange of the one hundred fifty-five million one hundred forty three thousand five hundred and fifty-six (155,143,556) shares it held in the Company before the conversion; and

2) Styron Holding S.à r.l., prenamed and represented as stated above, declares to subscribe to one hundred (100) ordinary shares (actions de commanditaire) having a nominal value of one Cent (USD 0.01) each, by exchange of the one hundred (100) shares it held in the Company before the conversion.

#### *Third resolution*

As consequence of the above resolutions, the Shareholders resolve to amend and fully restate the articles of association, so that they will henceforth read as follows:

### **I. Name – Registered office – Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is “Trinseo Materials Operating S.C.A.” (the Company). The Company is a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) governed by the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by these articles of association (the Articles).

The Company is formed between (i) Trinseo Materials S.à r.l., subscriber of the management shares as general partner (the GP Shareholder) and (ii) the subscribers of ordinary shares as limited partners, as well as all those other persons or entities who or which may become owners of ordinary shares issued by the Company (the Limited Shareholders). The Limited Shareholders and the GP Shareholder are hereafter collectively referred to as the Shareholders.

#### **Art. 2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the GP Shareholder. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of the shareholders acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment to the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the GP Shareholder. Where the GP Shareholder determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent as determined in its sole discretion and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

#### **Art. 3. Corporate object.**

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the administration, management, control and development of such participations. The Company may in particular acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and/or other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and/or other debt instruments and more generally any securities and/or financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further make direct or indirect real estate investments and invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form whatsoever. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies and the Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person, in each case to the extent those activities are not considered as regulated activities of the financial sector.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may generally carry out any operations and transactions, which directly or indirectly favour or relate to its object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1 The Company is formed for an unlimited duration.

4.2 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the general meeting of the shareholders of the Company acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

4.3 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders. In case of death, incapacity or inability of the GP Shareholder, article 112 of the Law shall apply.

4.4 More specifically in the event of death as well as in the case of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the GP Shareholder from acting as manager of the Company, the Company shall not be immediately dissolved and liquidated, provided that the Limited Shareholders appoint an administrator, who need not be a shareholder, to adopt urgent measures and those of ordinary administration until a general meeting of Shareholders is held, which such administrator shall convene within fifteen (15) days of his appointment. At such general meeting, the shareholders may appoint, in accordance with the quorum and majority requirements for amendment to the Articles, a successor general partner. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated.

## II. Capital - Shares

### Art. 5. Capital.

5.1 The Company's corporate capital is set at one million five hundred and fifty one thousand four hundred and thirty-six United States Dollars and fifty-six Cents (USD 1,551,436.56) represented by one hundred (100) management shares (actions de commandité) with a nominal value of one Cent (USD 0.01) (the Management Share(s)) and one hundred fifty five million one hundred forty-three thousand five hundred and fifty-six (155,143,556) ordinary shares (actions de commanditaire) with a nominal value of one Cent (USD 0.01) each ) (the Ordinary Shares), all subscribed and fully paid-up.

The Ordinary Shares and the Management Share(s) are collectively hereinafter referred to as the Shares, and individually, as a Share.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced by resolution of the general meeting of the Shareholders of the Company acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment to the Articles.

### Art. 6. Shares.

6.1 The Shares are and shall remain in registered form (actions nominatives).

6.2 The Ordinary Shares

(a) All Ordinary Shares shall have the rights and obligations granted to them in accordance with the Articles and shall be identical in all respects.

(b) Each Ordinary Share is entitled to one vote at the general meetings of shareholders.

6.3 The Management Shares

(a) All Management Shares shall have the rights and obligations granted to them in accordance with the Articles and shall be identical in all respects.

(b) Each Management Share is entitled to one vote at the general meetings of shareholders.

6.4 A register of shares shall be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder which so requests.

6.5 Shares shall be transferred by a written declaration of transfer registered in the register of shares, such declaration of transfer to be executed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney. The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer satisfactory to the Company.

6.6 Any distribution made on Shares, whether in cash or in kind, in the form (including without limitation) as dividends, liquidation proceeds, redemption proceeds or otherwise, shall be paid and distributed to the Shareholders out of the sums available for distribution in accordance with the Law.

6.7. Towards the Company, the Shares are indivisible and the Company recognises only one owner per share. Joint co-owners shall appoint one sole person as their representative towards the Company.

6.8. The Company may redeem its own Shares within the limits set forth by the Law and the Articles.

### Art. 7. Liability of the Shareholders.

7.1 The GP Shareholder is jointly and severally liable for all liabilities of the Company to the extent that they cannot be paid out of the assets of the Company.

7.2 The Limited Shareholders are liable up to the amount of the capital committed by them to the Company on subscribing the Shares.

## III. Management - Representation

### Art. 8. Management of the Company.

8.1 The Company shall be managed by the GP Shareholder.

8.2 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the Shareholders fall within the competence of the GP Shareholder, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.3 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, whether or not Shareholders, by the GP Shareholder.

8.4 The GP Shareholder is authorised to delegate the day-to-day management of the Company and the power to represent the Company in respect thereto to one or more officers, or other agents, whether or not Shareholders, acting individually or jointly.

8.5 The Company shall be bound towards third parties by the signature of the GP Shareholder or by the joint or single signature of any person(s) to whom such signatory power has been validly delegated and within the limits of such power.

8.6 No contract or other transaction between the Company and any other company or person shall be affected or invalidated by the fact that the GP Shareholder or any officer of the Company is interested in the transaction, or is a director, associate, officer or employee of such other company or person.

#### **Art. 9. Liability.**

9.1. To the extent permissible under Luxembourg law, the GP Shareholder and other officers of the Company, as well as those persons to whom such signatory powers have been validly delegated in accordance with articles 8.3 and 8.4 of these Articles, shall be indemnified out of the assets of the Company against all costs, charges, losses, damages and expenses incurred or sustained by them in connection with any actions, claims, suits or proceedings to which they may be made a party by reason of being or having been managers, officers or delegates of the Company, by reason of any transaction carried out by the Company, any contract entered into or any action performed, concurred in, or omitted, in connection with the execution of their duties, save for liabilities and expenses arising from their gross negligence or wilful default, in each case without prejudice to any other rights to which such persons may be entitled.

### **IV. General meetings of shareholders**

#### **Art. 10. Powers and Voting rights.**

10.1 The general meeting of Shareholders validly constituted represents all the Shareholders of the Company.

10.2 Resolutions of the Shareholders shall be adopted at general meetings (the General Meetings) of the Shareholders in accordance with the Law and these Articles.

#### **Art. 11. Notices, Quorum, Majority and Voting proceedings.**

11.1 General Meetings shall be convened by the GP Shareholder by a notice setting forth the agenda and sent by registered mail at least eight (8) days prior to the meeting to each Shareholder at the Shareholder's address recorded in the register of shares.

11.2 General Meetings shall be held at such place and time as may be specified in the convening notices of the meetings.

11.3 The meeting may be held without prior notice if all the Shareholders of the Company are present or represented at a General Meeting, and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting.

11.4 A Shareholder may act at any General Meeting by appointing another person (who needs not be a Shareholder) as his proxyholder in writing, using any means of written communication including telegram, telex, facsimile or e-mail.

11.5 Each Shareholder may also participate in any General Meeting by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person to such meeting.

11.6 Each Shareholder may also vote by way of voting forms provided by the Company. These voting forms contain the date and place of the meeting, the agenda of the meeting, the text of the proposed resolutions as well as for each proposed resolution, three boxes allowing to vote in favour, against or abstain from voting on the proposed resolution. The voting forms must be sent by the Shareholders by mail, telegram, telex, facsimile or e-mail to the registered office of the Company. The Company shall only accept the voting forms which are received prior to the time of the meeting specified in the convening notice. Voting forms which show neither a vote (in favour or against the proposed resolutions) nor an abstention shall be null and void.

11.7 Except as otherwise required by the Law or these Articles, resolutions at a General Meeting duly convened shall be passed by a simple majority of those Shareholders present or represented, regardless of the number of Shareholders present or represented and the proportion of the share capital present or represented at such meeting.

11.8 An extraordinary General Meeting (such a meeting, an Extraordinary General Meeting) convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one-half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If this quorum is not reached, a second meeting shall be convened, in the manner prescribed by the Articles and the Law. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes cast.

### **V. Supervision - Annual accounts - Allocation of profits**

#### **Art. 12. Accounting year and Annual general meeting.**

12.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January and end on the thirty-first of December.

12.2 Each year, with reference to the end of the Company's year, the GP Shareholder must prepare the balance sheet and the profit and loss account of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's



assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the officers, directors, members of the supervisory board (if any) and statutory auditors of the Company.

12.3 The annual General Meeting shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of meeting, on the third Monday of June of each year at 10.00 a.m. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

12.4 The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the GP Shareholder, exceptional circumstances as stated into Article 2.2 of the Articles so require.

### **Art. 13. Allocation of profits.**

13.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 of these Articles.

13.2 The General Meeting shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may decide to pay dividends from time to time, as in its discretion it believes will best suit the corporate purpose and policy.

13.3 Dividends, when payable, shall be distributed at the time and place determined by the GP Shareholder, in accordance with the decision of the General Meeting. The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the GP Shareholder.

13.4 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) interim accounts are drawn up by the GP Shareholder;
- (ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;
- (iii) the decision to distribute interim dividends is taken by the GP Shareholder, within two (2) months from the date of the interim accounts; and

## **VI. Dissolution - Liquidation**

14.1 In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who do not need to be Shareholders, appointed by a resolution of the General Meeting which shall determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the General Meeting or by Law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

14.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the Shareholders in proportion to the Shares held by each Shareholder in the Company.

## **VII. General provision**

15.1. Notices and communications are made or waived and circular resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

15.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above.

15.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together, constitute one and the same document.

15.4. All matters not expressly governed by the Articles shall be determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

### *Fourth resolution*

Upon change of the legal form, the Shareholders resolve to acknowledge and accept the resignation of the members of the board of managers of the Company with immediate effect and to grant them full discharge for the performance of their mandate until the date hereof.

### *Fifth resolution*

Upon change of the legal form, the Shareholders resolve to appoint PricewaterhouseCoopers, as réviseur d'entreprises agréé of the Company for a term of six (6) years.

### *Statement*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholders of the appearing parties and the members of the Board, the members of the Board signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le vingt-neuvième jour de juillet,

Par-devant Nous, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

**ONT COMPARU:**

Trinseo Materials S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au siège social au 9A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

dûment représentée par Mr Gianpiero SADDI, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Styron Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au siège social au 9A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153.582,

dûment représentée par Mr Gianpiero SADDI, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par les mandataires agissant pour le compte des parties comparantes et par le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Les parties comparantes sont les seuls associés (les Associés) de Trinseo Materials Operating S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 9A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153.586 (la Société). La Société a été constituée suivant un acte notarié daté du 3 juin 2010 publié au Mémorial C, recueil des Sociétés et Associations numéro 1477 du 19 juillet 2010. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 8 juillet 2011, pas encore publié au Mémorial C, recueil des Sociétés et Associations.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est libellé comme suit:

1. Changement de la forme juridique de la Société en une société en commandite par actions, avec effet immédiat, sans dissolution de la Société mais avec la continuation de sa personnalité juridique;

2. Modification et refonte complète des statuts de la Société, fixation du capital social de la Société à un million cinq cent cinquante-et-un mille quatre cent trente-six dollars américains et cinquante-six cents (USD 1.551.436,56), représenté par cent (100) actions de commandité d'une valeur nominale d'un cent (USD 0,01) et cent cinquante-cinq millions cent quarante-trois mille cinq cent cinquante-six (155.143.556) actions de commanditaire d'une valeur nominale d'un cent (USD 0,01) chacune et (ii) l'objet social suivant:

**« Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, échange ou de toute autre manière tous titres, Actions et/ou autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et/ou autres instruments de dette, et, en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre effectuer directement ou indirectement des investissements immobiliers et investir dans l'acquisition et gérer un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billet à ordre, obligations et emprunts obligataires et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de participation. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou valeurs de participation, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toutes autres sociétés et la Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toutes autres sociétés et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toutes autres sociétés ou personnes, dans chaque cas, pour autant que ces activités ne constituent pas des activités réglementées du secteur financier.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, en ce compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société peut d'une façon générale effectuer toutes les opérations et transactions qui favorisent directement ou indirectement ou se rapportent à son objet.»

3. Révocation des membres actuels du conseil de gérance et décharge pour l'exécution de leurs fonctions;
4. Nomination d'un réviseur d'entreprises agréé de la Société pour une durée de six(6) ans;et
5. Divers.

II. Les Associés ont pris les décisions suivantes:

#### *Première résolution*

Les Associés décident de changer la forme juridique de la Société en une société en commandite par actions, avec effet immédiat, sans dissolution de la Société mais avec la continuation de sa personnalité juridique.

Le changement de forme juridique de la Société est effectué sur base d'un rapport satisfaisant les articles 26-1 et 31-1 de la Loi et établi par Grant Thornton Lux Audit S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois dont le siège social est situé au 83 Parc d'Activités, L-8308 Capellen, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 43.298, agissant en tant que réviseur d'entreprises, daté du 15 juillet 2011 (le Rapport).

La conclusion du Rapport est la suivante:

«Sur base de notre étude, aucune information n'est venue à notre attention qui puisse nous faire croire que la valeur nette des actifs de la Société n'est pas au moins égale au capital social souscrit.»

Le Rapport restera annexé au présent acte.

#### *Deuxième résolution*

Les Associés décident de fixer le capital social de la Société à un montant de un million cinq cent cinquante-et-un mille quatre cent trente-six dollars américains et cinquante-six cents (USD 1.551.436,56), représenté par cent (100) actions de commandité d'une valeur nominale d'un cent (USD 0,01) et cent cinquante-cinq millions cent quarante-trois mille cinq cent cinquante-six (155.143.556) actions de commanditaire d'une valeur nominale d'un cent (USD 0,01) chacune, souscrites comme suite:

1) Trinseo Materials S.à r.l., précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire (i) cent (100) actions de commandité et à (ii) cent cinquante-cinq millions cent quarante-trois mille quatre cent cinquante-six (155.143.456) actions de commanditaire d'une valeur nominale d'un cent (USD 0,01) chacune en échange des cent cinquante-cinq millions cent quarante-trois mille cinq cent cinquante-six (155.143.556) parts sociales qu'il détenait dans la Société avant la conversion; et

2) Styron Holding S.à r.l., précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cent (100) actions de commanditaire d'une valeur nominale d'un cent (USD 0,01) chacune en échange des cent (100) parts sociales qu'il détenait dans la Société avant la conversion.

#### *Troisième résolution*

En conséquence des résolutions ci-dessus, les Associés décident de modifier et de reformuler dans leur intégralité les statuts qui auront désormais la teneur suivante:

### **I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est «Trinseo Materials Operating S.C.A.» (la Société). La Société est une société en commandite par actions régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

La Société est formée entre (i) Trinseo Materials S.à r.l., souscripteur des commandité en qualité d'actionnaire commandité (l'Actionnaire Commandité), et (ii) les souscripteurs d'actions ordinaires en qualité d'actionnaires commanditaires et toute personne ou entité qui peuvent devenir propriétaires d'actions ordinaires émises par la Société (les Actionnaires Commanditaires). L'Actionnaire Commandité et les Actionnaires Commanditaires sont ensemble dénommés ci-dessous les Actionnaires).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social est établi à Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision de l'Actionnaire Commandité. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent être établis tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision de l'Actionnaire Commandité. Lorsque l'Actionnaire Commandité estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui, malgré ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, échange ou de toute autre manière tous titres, Actions et/ou autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et/ou autres instruments de dette, et, en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre effectuer directement ou indirectement des investissements immobiliers et investir dans l'acquisition et gérer un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billet à ordre, obligations et emprunts obligataires et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de participation. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou valeurs de participation, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toutes autres sociétés et la Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toutes autres sociétés et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toutes autres sociétés ou personnes, dans chaque cas, pour autant que ces activités ne constituent pas des activités réglementées du secteur financier.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, en ce compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut d'une façon générale effectuer toutes les opérations et transactions qui favorisent directement ou indirectement ou se rapportent à son objet.

### **4. Durée.**

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des Actionnaires de la Société délibérant de la manière requise pour la modification des Statuts.

4.3. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés. En cas de décès, d'incapacité ou d'empêchement de l'Actionnaire Commandité, l'article 112 de la Loi s'appliquera.

4.4. Plus précisément en cas de décès, et en cas d'une incapacité, une liquidation ou toute autre situation empêchant de manière permanente à l'Actionnaire Commandité d'agir en tant que gérant de la Société, la Société ne sera pas immédiatement dissoute et liquidée, sous réserve que les Actionnaires Commanditaires nomment un administrateur, qui n'est pas forcément un actionnaire, pour adopter toute mesure urgente et les actes ordinaires d'administration jusqu'à ce qu'une assemblée générale des actionnaires se tiennent, laquelle est convoquée par l'administrateur dans les quinze (15) jours de sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les actionnaires pourront nommer, conformément aux règles de quorum et de majorité prévues pour la modification des Statuts, un nouvel actionnaire commandité. A défaut de cette nomination, la Société sera dissoute et liquidée.

## **II. Capital social - Actions**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à un million cinq cent cinquante-et-un mille quatre cent trente-six dollars américains et cinquante-six cents (USD 1.551.436,56) représenté par cent (100) action(s) de commandité d'une valeur nominale d'un cent (USD 0,01) (l(es) Action(s) de Commandité) et cent cinquante-cinq millions cent quarante-trois mille cinq cent cinquante-six (155.143.556) actions ordinaires d'une valeur nominale d'un cent (USD 0,01) (les Actions Ordinaires) toutes souscrites et entièrement libérées.

Les Actions Ordinaires et l'Action ou les Actions de Commandité sont collectivement désignées les Actions et individuellement une Action.

5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires de la Société conformément aux règles relatives à la modification des Statuts.

### **Art. 6. Actions.**

6.1 Les Actions sont et resteront sous forme nominative.

6.2 Les Actions Ordinaires.

(a) Toutes les Actions Ordinaires auront les droits et obligations qui leur seront accordés en vertu des Statuts et seront identiques à tous les égards.

(b) Chaque Action Ordinaire donne droit à une voix aux assemblées générales des actionnaires.

6.3 Les Actions de Commandité.

(a) Toutes les Actions de Commandité auront les droits et obligations qui leur seront accordés en vertu des Statuts et seront identiques à tous les égards.

(b) Chaque Action de Commandité donne droit à une voix aux assemblées générales des Actionnaires.

6.4 Un registre des actions sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi, et il peut être consulté par chaque actionnaire qui en fait la demande.

6.5 Les actions seront cédées par une déclaration écrite de cession inscrite dans le registre des actions, qui sera exécutée par le cédant et le cessionnaire ou par leur mandataire respectif. La Société peut aussi accepter d'autres instruments de cession qu'elle jugera satisfaisants comme preuve de cession.

6.6 Toute distribution versée sur les Actions, soit en numéraire ou en nature, sous toutes les formes (en ce compris sans limitation) dividende, boni de liquidation, produits de rachat ou autre, sera payée et distribuée aux Actionnaires en prélevant sur les sommes disponibles à la distribution conformément la Loi.

6.7 Envers la Société, les Actions sont indivisibles, et la Société ne reconnaîtra qu'un seul propriétaire par Action. Les copropriétaires indivis désigneront une seule personne qui les représentera auprès de la Société.

6.8 La Société peut racheter ses propres Actions dans les limites fixées par la Loi et les Statuts.

#### **Art. 7. Responsabilité des Actionnaires.**

7.1 L'Actionnaire Commandité est solidairement responsable des dettes de la Société dans la mesure où elles ne peuvent pas être couvertes par les actifs de la Société.

7.2 Les Actionnaires Commanditaires sont responsables à hauteur du montant du capital qu'ils ont engagé dans la Société en souscrivant les Actions.

### **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 8. Gestion de la Société.**

8.1 La Société est administrée par l'Actionnaire Commandité.

8.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts aux Actionnaires seront de la compétence de l'Actionnaire Commandité qui aura tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.3 Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, Actionnaires ou non, par l'Actionnaire Commandité.

8.4 L'Actionnaire Commandité est autorisé à déléguer la gestion journalière de la Société et le pouvoir de représenter la Société dans le cadre de cette gestion journalière à un ou plusieurs fondés de pouvoir ou autres agents, Actionnaires ou non, agissant individuellement ou conjointement.

8.5 La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature de l'Actionnaire Commandité ou par la signature individuelle ou conjointe de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature a été valablement délégué et dans les limites de ce pouvoir.

8.6 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et toute autre société ou personne ne sera affecté ou invalidé par le fait que l'Actionnaire Commandité ou autres fondés de pouvoir de la Société a un intérêt dans la transaction, ou est un directeur, Actionnaire, agent ou employé de cette autre société ou personne.

#### **Art. 9. Responsabilité.**

9.1 Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, l'Actionnaire Commandité et les autres fondés de pouvoir de la Société, ainsi que les personnes à qui des pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 8.3 et 8.4 des présents Statuts, seront indemnisés par prélèvement sur les actifs de la Société contre tous les coûts, frais, pertes, dommages et dépenses encourus ou supportés par eux en relation avec toutes actions, plaintes, procès ou procédures auxquels ils peuvent être partie en raison de leur statut actuel ou passé de gérants, fondés de pouvoir ou délégués de la Société, en raison de toute transaction effectuée par la Société, tout contrat conclu ou action accomplie, ou omise ou dans laquelle ils ont participé, en relation avec l'exécution de leurs obligations, à l'exception des dommages et dépenses dues à leur faute lourde ou manquement dolosif, dans chaque cas, sans préjudice de tous les autres droits dont peuvent jouir ces personnes.

### **IV. Assemblées générales des actionnaires**

#### **Art. 10. Pouvoirs et Droits de vote.**

10.1 L'assemblée générale des Actionnaires régulièrement constituée représente l'organe entier des Actionnaires de la Société.

10.2 Les résolutions des Actionnaires sont adoptées en assemblées générales (les Assemblées Générales) conformément à la Loi et aux Statuts.

#### **Art. 11. Convocation, Quorum, Majorité et Procédure de vote.**

11.1 Les Assemblées Générales sont convoquées par l'Actionnaire Commandité par une convocation fixant l'ordre du jour et envoyée par lettre recommandée au moins huit (8) jours avant l'assemblée à chaque Actionnaire à l'adresse de l'Actionnaire mentionnée dans le registre des actions.

11.2 Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations respectives des assemblées.

11.3 Si tous les Actionnaires de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée des Actionnaires de la Société et se considèrent eux-mêmes comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra se tenir sans convocation préalable.

11.4 Un Actionnaire peut prendre part aux Assemblées Générales en désignant une autre personne comme mandataire (qui n'a pas besoin d'être un Actionnaire) par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.

11.5 Chaque Actionnaire peut également participer à toute Assemblée Générale par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, permettant à toutes les personnes participant à l'assemblée de s'identifier, s'entendre et se parler. La participation à une assemblée par ces moyens équivaut à une participation en personne à ladite assemblée.

11.6 Chaque Actionnaire peut également voter grâce aux formulaires de vote fournis par la Société. Les formulaires de vote contiennent la date et le lieu de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, le texte des résolutions proposées ainsi que pour chaque résolution proposée, trois cases permettant aux Actionnaires de voter en faveur, contre ou de s'abstenir de voter s'agissant de la résolution proposée. Les formulaires de vote doivent être envoyés par les Actionnaires par courrier, télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique au siège social de la Société. La Société n'acceptera que les formulaires de vote reçus avant la date de l'assemblée précisée dans la convocation. Les formulaires de vote qui ne contiennent ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention seront nuls.

11.7 Sauf dispositions contraires prévues par la Loi ou les Statuts, les résolutions à une Assemblée Générale dûment convoquée seront adoptées à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et votants, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté à cette assemblée.

11.8 Une Assemblée Générale extraordinaire (une Assemblée Générale Extraordinaire) convoquée pour modifier les Statuts ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital social est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si ce quorum n'est pas atteint, une seconde assemblée sera convoquée dans les formes statutaires et de la Loi. La seconde assemblée délibérera valablement quelle que soit la proportion du capital représentée. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être adoptées, devront réunir les deux tiers au moins des voix exprimées.

## **V. Supervision - Comptes annuels - Affectation des bénéfices**

### **Art. 12. Exercice social et Assemblée générale annuelle.**

12.1 L'exercice social de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

12.2 Chaque année, à la fin de l'exercice, l'Actionnaire Commandité dresse le bilan et le compte de résultat de la Société ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication de l'actif et du passif de la Société avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, membres du conseil de surveillance et commissaires aux comptes de la Société.

12.3 L'assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Société se tiendra, conformément au droit luxembourgeois, au Luxembourg, à l'adresse du siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la commune du siège social tel que stipulé dans l'avis de convocation, le troisième lundi de juin de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire au Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le jour ouvrable suivant.

12.4 L'assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Société peut se tenir à l'étranger, si l'Actionnaire Commandité considère de manière absolue que des circonstances exceptionnelles telles qu'indiquées à l'Article 2.2 des Statuts l'exigent.

### **Art. 13. Affectation des bénéfices.**

13.1 Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve requise par la loi. Cette affectation cessera d'être exigée dès que la réserve légale aura atteint dix pour cent (10 %) du capital social souscrit de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps en temps selon l'article 5 de ces Statuts.

13.2 L'Assemblée Générale décidera de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels et décidera de payer des dividendes de temps en temps et à sa propre discrétion aux moments qu'elle jugera opportun au regard des objectifs et de la politique de la Société.

13.3 Les dividendes, si exigibles, seront distribués au moment et au lieu fixés par l'Actionnaire Commandité conformément à la décision de l'assemblée générale des Actionnaires. Les dividendes peuvent être payés en euro ou en toute autre devise choisie par l'Actionnaire Commandité.

13.4 L'Actionnaire Commandité peut décider de payer des acomptes sur dividendes aux conditions et dans les limites fixées par la Loi.

(i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par l'Actionnaire Commandité;

(ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale ou statutaire;

(iii) la décision de payer les acomptes sur dividendes est prise par l'Actionnaire Commandité dans les deux (2) mois à compter de la date de l'état comptable;

## VI. Dissolution - Liquidation

14.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires, nommés par une résolution de l'Assemblée Générale qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération. Sauf disposition contraire prévue par la Loi ou la décision de l'Assemblée Générale, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et du paiement des dettes de la Société.

14.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué aux Actionnaires proportionnellement au nombre d'Actions détenues par chaque Actionnaire dans la Société.

## VI. Disposition générale

15.1 Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

15.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus.

15.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires des gérants, des résolutions adoptées par le conseil de gérance par téléphone ou visioconférence et des résolutions circulaires des associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

15.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les Actionnaires.

### *Quatrième résolution*

Au changement de forme juridique, les Actionnaires décident de prendre acte et d'accepter la démission des membres du conseil de gérance de la Société avec effet immédiat et de leur accorder décharge pour l'exécution de leur mandats jusqu'à la date des présentes.

### *Cinquième résolution*

Au changement de forme juridique, les Actionnaires décident de nommer PricewaterhouseCoopers aux fonctions de réviseur d'entreprise agréé de la Société pour une durée de six (6) ans.

### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, mentionnées ci-dessus, le présent acte est établi en langue anglaise, suivi d'une version française et, à la requête des mêmes parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du document ayant été faite au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé, avec Nous le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 02 août 2011. LAC/2011/34992. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2011.

Référence de publication: 2011114145/633.

(110130806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

---

**Armina S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 114.642.

—  
*Extract of the resolutions taken during the annual general meeting held at the registered office on July 20<sup>th</sup> 2011*

*Sixth resolution:*

The General Meeting decides to appoint for the revision of the annual accounts as at December 31<sup>st</sup>, 2010, the Company AUDIT CONSEIL SERVICES S.à r.l., having its registered office at 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg as "Réviseur d'Entreprises Agréé" in replacement of the current "Réviseur d'Entreprises Agréé". The mandate of the Company AUDIT CONSEIL SERVICES S.à r.l. will be in force until the Statutory General Meeting which will approve the annual accounts as at December 31<sup>st</sup>, 2011.

**Traduction en français:**

*Extraits des résolutions prises à l'issue de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 20 juillet 2011*

*6<sup>ème</sup> Résolution:*

L'Assemblée Générale décide de nommer la société AUDIT CONSEIL SERVICES S.à r.l, ayant son siège social au 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg en tant que "Réviseur d'Entreprises Agréé". Le mandat du nouveau "Réviseur d'Entreprises Agréé" porte sur la révision des comptes clôturant au 31 décembre 2010 et viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire qui approuvera les comptes annuels au 31 décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Pour ARMINA S.A.

Signature

Référence de publication: 2011119096/25.

(110135920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**Anolis-Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 132.920.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011119095/10.

(110135652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**Asco S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 77.875.

—  
*Résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg en date du 21 juillet 2011:*

Le mandat des administrateurs et de l'administrateur-délégué étant arrivé à leur terme, l'assemblée a nommé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013:

- Me. Franco N. CROCE, avocat, domicilié professionnellement au 7 rue des Alpes à CH- 1201 Genève, en qualité d'administrateur et en qualité d'administrateur délégué.

- M. Marc VAN HOEK, expert-comptable, domicilié professionnellement au 16 rue de Nassau L-2213 Luxembourg, en qualité d'administrateur.

- DIRECTOR S.à r.l., société ayant son siège social au 16 rue de Nassau L- 2213 Luxembourg, en qualité d'administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



LUXFIDUCIA S.à r.l.  
16, rue de Nassau  
L-2213 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2011119097/21.

(110135707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**Bausch & Lomb Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 105.324.937,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 105.591.

Suite à la fusion entre les sociétés BAUSCH & LOMB EUROPE B.V., associé unique de la société, et BAUSCH & LOMB B.V. en tant que société absorbante en date du 15 août 2011, toutes les parts sociales de la société sont détenus comme suite:

BAUSCH & LOMB B.V., une besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid de droit néerlandais ayant son siège social au Koolhovenlaan 110, 1119 NH Schiphol-Rijk, pays-bas, enregistrée auprès du Kamer van Koophandel sous le numéro 34034628, détentrice de 105.324.937 parts sociales ordinaires de la société, ayant une valeur nominale de EUR 1,- chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2011.

Stijn Curfs  
Mandataire

Référence de publication: 2011119098/19.

(110136057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**Brambachlux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 111.270.

*Extrait des résolutions de l'associé unique du 16 Août 2011*

L'associé de la Société a décidé des modifications suivantes avec effet au 16 Août 2011:

- D'accepter la démission de Frederik KUIPER en tant que gérant B de la Société;
- De nommer Jorrit CROMPVOETS, né le 16 Mai 1976 à Voorst, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346, Luxembourg, en tant que gérant B de la Société pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 17 Août 2011.

Jorrit Cromptvoets.

Référence de publication: 2011119100/13.

(110135726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**BRE/Düsseldorf I Hotel S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 114.684.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2011119101/13.

(110135597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**Brookbylux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 109.757.

—  
*Extrait des résolutions de l'associé unique du 16 Août 2011*

L'associé de la Société a décidé des modifications suivantes avec effet au 16 Août 2011:

- D'accepter la démission de Frederik KUIPER en tant que gérant B de la Société;
- De nommer Jorrit CROMPVOETS, né le 16 Mai 1976 à Voorst, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 20 rue de la Poste, L-2346, Luxembourg, en tant que gérant B de la Société pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 17 Août 2011.

Jorrit Cromptvoets.

Référence de publication: 2011119102/13.

(110135731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**C Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 161.920.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société du 12 août 2011*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Giuseppe CIPRIANI, demeurant au 130 Mount Street, Appartement 4, W1K 3NY Londres, Royaume-Uni, a été nommé en tant que gérant de la Société pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 16 août 2011.

Pour extrait conforme

Alex SCHMITT

Mandataire

Référence de publication: 2011119103/16.

(110135761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**Codex Events S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5411 Canach, 36, rue d'Oetrange.

R.C.S. Luxembourg B 74.399.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19/08/2011.

Signature.

Référence de publication: 2011119105/10.

(110135784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**Commerzbank Aktiengesellschaft, Filiale Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-2540 Luxembourg, 25, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 119.317.

—  
Die Commerzbank Aktiengesellschaft teilt folgende personelle Veränderung betreffend die Leitung der Commerzbank Aktiengesellschaft Filiale Luxembourg sowie den Vorstand der Commerzbank Aktiengesellschaft mit:

Herr Bernd Holzenthal ist mit Wirkung zum 1. August 2011 aus den Diensten der Gesellschaft ausgeschieden und seit diesem Zeitpunkt nicht mehr Leiter der Commerzbank Aktiengesellschaft Filiale Luxembourg.

Der Vorstand der Gesellschaft hat Herrn André Kolb, beruflich ansässig unter 25, rue Edward Steichen, L - 2540 Luxembourg, mit Wirkung zum 1. August 2011 zum neuen Leiter der Commerzbank Aktiengesellschaft Filiale Luxembourg bestellt.

Es wird weiterhin mitgeteilt, dass Herr Achim Kassow nicht mehr Vorstand der Commerzbank Aktiengesellschaft ist. Zum neuen Vorstandsmitglied hat der Aufsichtsrat Herrn Martin Zielke, beruflich ansässig in der Kaiserstrasse 16, D - 60311 Frankfurt am Main, ernannt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dr. Cyrille de Crozals / Stefan Schwickerath.

Référence de publication: 2011119104/19.

(110135612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

**Cross Media Publishing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7220 Walferdange, 42, route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 149.815.

—  
*Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29.07.2011*

Changement associés

L'assemblée prend note de la cession de parts sociales suivante:

La société Studio 3 sàrl, avec siège social à 42, route de Diekirch L-7220 Helmsange a cédé par acte sous seing privé en date du 29.07.2011

50 (cinquante) de ses parts sociales de la société Cross Media Publishing s.à.r.l. à Monsieur Claude Prud'homme, (1955 0814 296) demeurant à L-7570 Mersch, 100, rue Nic Weiter

et

50 (cinquante) de ses parts sociales de la société Cross Media Publishing s.à.r.l à Madame Maryse Goedertz, (1954 0308 287) demeurant à L-2738 Luxembourg, 50, rue Paul Wilwertz.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29/07/2011.

Maryse Goedertz

Gérante technique

Référence de publication: 2011119106/21.

(110135797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

**CVI GVF Luxembourg Eight S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 130.766.

—  
*Extrait des Résolutions de l'associé unique prises en date du 1<sup>er</sup> Août 2011*

Je soussigné, Mirko Fischer, gérant de la société, certifie que l'associé unique de la société, CVI GVF (Lux) Master S.à r.l., une société dont le siège social est à 11-13 Boulevard de la Foire, L -1528 Luxembourg représenté par son directeur, a adopté la résolution suivante:

1. Accepter la démission de Mademoiselle Helyette Jarny dont l'adresse professionnelle est 11-13 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, en tant que gérant de la société, avec effet le 16 août 2011;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 août 2011.

CVI GVF Luxembourg Eight S.à r.l.

Mirko Fischer

Gérant

Référence de publication: 2011119107/19.

(110135635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

**Themis Properties, Société Anonyme.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 162.713.

—  
STATUTES

In the year two thousand eleven, on the twenty-ninth of July;

Before Us M<sup>e</sup> Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned;

THERE APPEARED:

The company governed by the laws of Singapore "LWM CORPORATE SERVICES (SINGAPORE) PTE LTD", established and having its registered office in 049321 Singapore, 50 Collyer Quay Oue Bayfront #12-03,

here represented by Mr. Eric LECLERC, private employee, residing professionally in L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on July 27, 2011.

The prenamed proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder of the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as said before, has requested the undersigned notary, to draw up the following articles of association of a "société anonyme", which it intends to organise as unitholder or with any person who may become unitholder of the company in the future.

### **Name - Registered office - Duration - Object - Capital**

**Art. 1.** Between the above-mentioned person and all those that might become owners of the shares created hereafter, a joint stock company (société anonyme) is herewith formed under the name of "THEMIS PROPERTIES".

**Art. 2.** The registered office is in Luxembourg-City.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand-Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered office may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand-Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

**Art. 3.** The company is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The object of the company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies and all other forms of investments, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, as well as the management, control and development of such participations.

The company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises in Luxembourg and abroad and may render them every assistance whether by way of loans, guarantees or otherwise.

The company may lend and borrow with or without interests in any form and proceed to the issuance of bonds and debentures.

The company may carry out any other securities, financial, industrial or commercial activity, directly or indirectly connected with its objects and maintain a commercial establishment open to the public. Moreover, the company may pledge its assets for the benefit of its associates/shareholders. It may also conduct all real estate transactions, such as buying, selling, renting, development and management of real estate.

The company may in general take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 5.** The subscribed capital of the company is fixed at thirty-one thousand Euros (31,000.- EUR) represented by three hundred and ten (310) shares with a par value of one hundred Euros (100.- EUR) each.

The subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which Law prescribes the registered form.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

### **Board of directors and Statutory auditors**

**Art. 6.** For so long as the Company has a Sole Shareholder, the Company may be managed by a Sole Director only. If the Company has more than one shareholder, the Company shall be managed by a board of directors ("Board of Directors") consisting of a minimum of three (3) directors (the "Directors").

The number of directors is fixed by the General Meeting of Shareholders.

The General Meeting of Shareholders may decide to appoint Directors of two different classes, being class A Director(s) and class B Director(s). Any such classification of Directors shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the Directors be identified with respect to the class they belong.

The Directors are to be appointed by the General Meeting of Shareholders for a period not exceeding six (6) years and until their successors are elected.

Decision to suspend or dismiss a Director must be adopted by the General Meeting of Shareholders with a majority of more than one-half of all voting rights present or represented.

When a legal person is appointed as a Director of the Company, the legal entity must designate a permanent representative (représentant permanent) in accordance with article 51bis of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

**Art. 7.** The board of directors chooses among its members a chairman. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted with the restriction that a director can only represent one of his colleagues.

The directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, e-mail or telefax, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

**Art. 8.** Decisions of the board are taken by an absolute majority of the votes cast. In case of an equality of votes, the chairman has a casting vote.

**Art. 9.** The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

**Art. 10.** The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interest. All powers not expressly reserved to the general shareholders' meeting by the law of August 10<sup>th</sup>, 1915, as subsequently modified, or by the present articles of incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

**Art. 11.** The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders of the company.

**Art. 12.** Towards third parties, the Company is validly bound, in case of a sole director, by the sole signature of the Sole Director, or by the joint signature of any two Directors of the Company, or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the Board of Directors by means of an unanimous decision of the Board of Directors.

In the event the General Meeting of Shareholders has appointed different classes of Directors (namely class A Directors and class B Directors) the Company will only be validly bound by the joint signature of two Directors, one of whom shall be a class A Director and one be a class B Director (including by way of representation).

**Art. 13.** The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration, and who can be dismissed at any time.

The term of the mandate of the statutory auditor is fixed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years.

### General meeting

**Art. 14.** The general meeting represents the whole body of shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation. The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.

**Art. 15.** The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the 2<sup>nd</sup> Thursday of the month of June at 09:30 a.m..

If such day is a holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

**Art. 16.** The directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing at least ten percent of the company's share capital.

**Art. 17.** Each share entitles to the casting of one vote. The company will recognize only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the company.

In case one share is held by an usufructuary and a pure owner, the voting right belongs in any case to the usufructuary.

### **Business year - Distribution of profits**

**Art. 18.** The business year begins on January 1<sup>st</sup> and ends on December 31<sup>st</sup> of each year.

The board of directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

**Art. 19.** At least five percent of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches ten percent of the subscribed capital.

The remaining balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

In case a share is held by an usufructuary and a pure owner, the dividends as well as the profits carried forward belong to the usufructuary.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortization of the capital, without reducing the corporate capital.

### **Dissolution – Liquidation**

**Art. 20.** The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remunerations.

### **General dispositions**

**Art. 21.** The law of August 10, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended shall apply in so far as these articles of incorporation do not provide for the contrary.

#### *Transitory disposition*

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31<sup>st</sup>, 2011.

The first annual general meeting shall be held in 2012.

The first directors and the first auditor are elected by the extraordinary general shareholders' meeting that shall take place immediately after the incorporation of the company.

#### *Subscription and Payment*

The shares have been subscribed and paid-up as follows:

“LWM CORPORATE SERVICES (SINGAPORE) PTE LTD”, prementioned,

three hundred and ten shares . . . . . 310

Total: . . . . . 310

The subscribed shares have been entirely paid up in cash, so that the company has now at its disposal the sum of thirty-one thousand Euros (31,000.- EUR) as was certified to the notary executing this deed.

#### *Verification*

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in art. 26 of the law on commercial companies of August 10<sup>th</sup>, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

#### *Expenses*

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its formation is approximately fixed at one thousand Euros.

#### *Extraordinary general meeting*

The above-named party, acting in the hereabove stated capacity, representing the whole of the subscribed capital, considering herself to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and passed the following resolutions:

#### *First resolution*

The number of directors is fixed at three.

The following have been elected as directors, their mandate expiring at the general meeting which will be held in the year 2017:

1. Mr. Eric LECLERC, private employee, born in Luxembourg, on the 4<sup>th</sup> of April 1967, residing professionally in L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale;

2. Mr. Jos HEMMER, private employee, born in Luxembourg, on the 15<sup>th</sup> of August 1952, residing professionally in L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale;

3. Mr. Dr. Andres BAUMGARTNER, lawyer, born in Zurich (Switzerland), on January 2, 1961, residing professionally in CH-8021 Zurich, 31, Nüscherstrasse;

*Second resolution.*

The following has been appointed as statutory auditor, his mandate expiring at the general meeting which will be held in the year 2017:

Mr. Pascal FABECK, private employee, born in Arlon (Belgium), the 16<sup>th</sup> of November 1968, residing professionally in L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

*Third resolution.*

The company's registered office is located at L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

*Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing party, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxy-holder has signed together with Us, the notary, the present deed.

**Suit la version anglaise du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le vingt-neuf juillet;

Par-devant Nous, Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);

**A COMPARU:**

La société régie par les lois de Singapour "LWM CORPORATE SERVICES (SINGAPORE) LTD", établie et ayant son siège social à 049321 Singapore, 50 Collyer Quay Oue Bayfront #12-03,

ici représentée par Monsieur Eric LECLERC, employé privé, demeurant professionnellement à L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 27 juillet 2011.

La prédite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant, d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme, qu'elle va constituer en tant qu'actionnaire ou avec tout autre associé de la société par la suite.

**Dénomination - Siège - Durée - Objet – Capital.**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre la personne ci-avant désignée et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de "THEMIS PROPERTIES".

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La société est établie pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre

manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger et leur prêter concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut prêter ou emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts et procéder à l'émission d'obligations.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public. Elle peut également donner ses avoirs en gage, dans l'intérêt de ses associés/actionnaires. Elle pourra également faire toutes les opérations immobilières, telles que l'achat, la vente, la location, l'exploitation et la gestion d'immeubles.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à trente et mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions avec une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

### Administration – Surveillance

**Art. 6.** Tant que la Société a un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique seulement. Si la Société a plus d'un actionnaire, elle est administrée par un conseil d'administration (le "Conseil d'Administration") composé de trois (3) Administrateurs au moins (les "Administrateurs").

Le nombre des administrateurs est déterminé par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

L'Assemblée Générale des Actionnaires peut décider de nommer des Administrateurs de deux classes différentes, à savoir un ou des Administrateur(s) de la classe A et un ou des Administrateur(s) de la classe B. Toute classification d'Administrateurs doit être dûment enregistrée dans le procès-verbal de l'assemblée concernée et les Administrateurs doivent être identifiés en fonction de la classe à laquelle ils appartiennent.

Les Administrateurs doivent être nommés par l'Assemblée Générale des Actionnaires pour une durée qui ne peut dépasser six (6) ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

La décision de suspendre ou de révoquer un Administrateur doit être adoptée par l'Assemblée Générale des Actionnaires à la majorité simple de tous les droits de vote présents ou représentés.

Lorsqu'une personne morale est nommée Administrateur de la Société, la personne morale doit désigner un représentant permanent qui représentera la personne morale conformément à l'article 51bis de la loi luxembourgeoise en date du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, e-mail ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

**Art. 8.** Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

**Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

**Art. 10.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi du 10 août 1915 et les statuts à l'assemblée générale.



**Art. 11.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la signature de l'Administrateur Unique, selon le cas, ou par la signature conjointe de deux Administrateurs de la Société ou par la/les signature(s) de toute(s) personne(s) à qui un pouvoir de signature a été délégué par le Conseil d'Administration moyennant une décision unanime du Conseil d'Administration.

Toutefois, au cas où l'Assemblée Générale des Actionnaires a nommé différentes classes d'Administrateurs (à savoir les Administrateurs de classe A et les Administrateurs de classe B), la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe d'un Administrateur de classe A et d'un Administrateur de classe B (y compris par voie de représentation).

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

#### **Assemblée générale.**

**Art. 14.** L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois de juin à 09.30 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 16.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le commissaire. Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant au moins dix pour cent du capital social.

**Art. 17.** Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Au cas où une action est détenue en usufruit et en nue-propiété, le droit de vote sera exercé en toute hypothèse par l'usufruitier.

#### **Année sociale - Répartition des bénéfices**

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au commissaire.

**Art. 19.** Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Au cas où l'action est détenue en usufruit et en nue-propiété, les dividendes ainsi que les bénéfices mis en réserve reviendront à l'usufruitier.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

#### **Dissolution – Liquidation**

**Art. 20.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

#### **Disposition générale**

**Art. 21.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2011.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2012.

Les premiers administrateurs et le premier commissaire sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

#### *Souscription et Paiement*

Les actions ont été souscrites et libérées comme suit par:

“LWM CORPORATE SERVICES (SINGAPORE) PTE LTD”, prédésignée,  
trois cent dix actions . . . . . 310  
Total: . . . . . 310

Les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

La preuve de tous ces paiements a été donnée au notaire soussigné qui le reconnaît.

#### *Constatations*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### *Frais*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ de mille euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant la comparante, ès-qualité qu'elle agit, s'est constituée en assemblée générale extraordinaire à laquelle elle se reconnaît dûment convoquée et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois.

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant à l'assemblée générale qui se tiendra en 2017:

1. Monsieur Eric LECLERC, employé privé, né à Luxembourg le 4 avril 1967, demeurant professionnellement à L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale;
2. Monsieur Jos HEMMER, employé privé, né à Luxembourg le 15 août 1952, demeurant professionnellement à L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale;
3. Monsieur Dr. Andres BAUMGARTNER, avocat, né à Zurich (Suisse), le 2 janvier 1961, demeurant professionnellement à CH-8021 Zurich, 31, Nüscherstrasse.

#### *Deuxième résolution*

Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale qui se tiendra en 2017:

Monsieur Pascal FABECK, employé privé, né à Arlon (Belgique), le 16 novembre 1968, demeurant professionnellement à L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

#### *Troisième résolution*

Le siège social de la société est fixé à L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. LECLERC, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 août 2011. LAC/2011/34926. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 8 août 2011.

Référence de publication: 2011114151/371.

(110130287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

**CVI GVF Luxembourg Eleven S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 130.760.

*Extrait des Résolutions de l'associé unique prises en date du 1<sup>er</sup> Août 2011*

Je soussigné, Mirko Fischer, gérant de la société, certifie que l'associé unique de la société, CVI GVF (Lux) Master S.à r.l., une société dont le siège social est à 11-13 Boulevard de la Foire, L -1528 Luxembourg représenté par son directeur, a adopté la résolution suivante:

1. Accepter la démission de Mademoiselle Helyette Jarny dont l'adresse professionnelle est 11-13 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, en tant que gérant de la société, avec effet le 16 août 2011;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 août 2011.

CVI GVF Luxembourg Eleven S.à r.l.

Mirko Fischer

Gérant

Référence de publication: 2011119108/19.

(110135637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**CVI GVF Luxembourg Five S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 130.764.

*Extrait des Résolutions de l'associé unique prises en date du 1<sup>er</sup> Août 2011*

Je soussigné, Mirko Fischer, gérant de la société, certifie que l'associé unique de la société, CVI GVF (Lux) Master S.à r.l., une société dont le siège social est à 11-13 Boulevard de la Foire, L -1528 Luxembourg représenté par son directeur, a adopté la résolution suivante:

1. Accepter la démission de Mademoiselle Helyette Jarny dont l'adresse professionnelle est 11-13 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, en tant que gérant de la société, avec effet le 16 août 2011;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 août 2011.

CVI GVF Luxembourg Five S.à r.l.

Mirko Fischer

Gérant

Référence de publication: 2011119109/19.

(110135638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**CVI GVF Property Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 129.810.

*Extrait des Résolutions de l'associé unique prises en date du 1<sup>er</sup> Août 2011*

Je soussigné, Mirko Fischer, gérant de la société, certifie que l'associé unique de la société, CVI GVF (Lux) Master S.à r.l., une société dont le siège social est à 11-13 Boulevard de la Foire, L -1528 Luxembourg représenté par son directeur, a adopté la résolution suivante:

1. Accepter la démission de Mademoiselle Helyette Jarny dont l'adresse professionnelle est 11-13 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, en tant que gérant de la société, avec effet le 16 août 2011;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 août 2011.

CVI GVF Property Investments S.à r.l.

Mirko Fischer

Gérant

Référence de publication: 2011119110/19.

(110135640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**DELTONA Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.600,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 155.111.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 29 juin 2011*

*Première résolution*

Les associés de la société acceptent la démission de Monsieur Oliver Brazier de son poste de gérant de la société avec effet au 30.06.2011.

*Deuxième résolution*

Les associés de la société nomment Monsieur Christian Senitz, né le 27.01.1978 à Aschersleben, résidant professionnellement à 6D Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, au poste de gérant B de la société avec effet au 30 Juin 2011.

Monsieur Christian Senitz est désigné pour une période illimitée jusqu'à sa démission ou son remplacement lors de l'assemblée générale des associés.

Pour extrait

Pour la société

Référence de publication: 2011119111/19.

(110135918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**DJE Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 90.412.

La liste des signatures autorisée a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011119112/9.

(110135595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**Dredging International (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 11, route des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 56.556.

*Extrait de procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 29 avril 2011*

Il résulte du procès-verbal de cette assemblée générale ordinaire qu'à l'unanimité des voix, la(les) résolution(s) suivante(s) a (ont) été prise(s):

Le mandat d'administrateur des personnes suivantes est renouvelé pour une période de 6 ans, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes 2016:

- Marc Maes, demeurant à B-3140 Keerbergen, 22 Dennendreef;
  - Hilde Vermeire, demeurant à B-9190 Stekene, 80 Zeshoekstraat;
  - Bart Van Der Haegen, demeurant professionnellement à L-8399 Windhof, 11 rue des Trois Cantons;
- ainsi que le mandat d'administrateur délégué de Monsieur Marc Maes, prénommé.

Le mandat de réviseur d'entreprises de la société Deloitte S.A., établie et ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 560 rue de Neudorf, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Madame Fabienne Segers, demeurant professionnellement à L-8399 Windhof, 11 rue des Trois Cantons sont renouvelés pour une période d'un an, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
Bart Van Der Haegen / Hilde Vermeire  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2011119113/24.

(110135843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**Electa Capital Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 109.058.

—  
*Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu le 11 août 2011*

En date du 11 août, le conseil d'administration a décidé de révoquer EWA REVISION S.A. en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société et ce avec effet rétroactif au 3 septembre 2010.

A cette même date, le conseil d'administration a décidé de nommer FIDEWA Audit S.A., société anonyme avec siège social au 43, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.324 en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société, et ce avec effet rétroactif au 3 septembre 2010.

Le nouveau mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes au 30 juin 2011, qui se tiendra en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2011.

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2011119114/20.

(110136080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**Fortis Direct Real Estate II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 121.987.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Fortis Direct Real Estate II S.A.*

BNP PARIBAS REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT Luxembourg S.A.

Benoît LEJEUNE / Moyse DARGAA

*Délégué à la gestion journalière / Administrateur Délégué*

Référence de publication: 2011119115/13.

(110135687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**Fellow Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 71.244.

—  
*Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 16 juin 2011:*

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes étant arrivé à leur terme, l'Assemblée a nommé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013:

- MANAGER S.à r.l., une société ayant son siège social au 16 rue de Nassau - L-2213 Luxembourg, en qualité d'Administrateur,

- MANAGEMENT S.à r.l., une société ayant son siège social au 16 rue de Nassau -L-2213 Luxembourg, en qualité d'Administrateur,

- DIRECTOR S.à r.l., une société ayant son siège social au 16 rue de Nassau - L-2213 Luxembourg, en qualité d'Administrateur,

- Monsieur Fabrizio BIAGGI, expert-comptable, demeurant 12 via Pioda - CH-6900 Lugano, en qualité d'administrateur,

- LUXFIDUCIA S.à r.l., une société ayant son siège social au 16 rue de Nassau - L-2213 Luxembourg, en qualité de Commissaire aux Comptes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFIDUCIA S.à r.l.  
16, rue de Nassau  
L-2213 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2011119116/24.

(110135702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**Fortis Direct Real Estate IV S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 129.794.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour FORTIS DIRECT REAL ESTATE IV S.A.*  
BNP Paribas Real Estate Investment Management Luxembourg S.A.  
Dominique MOERENHOUT / Arnaud SCHREIBER  
*Administrateur / Délégué à la gestion journalière*

Référence de publication: 2011119117/13.

(110135688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**GeoSea (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 11, route des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 142.564.

*Extrait de procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 29 avril 2011*

Il résulte du procès-verbal de cette assemblée générale ordinaire qu'à l'unanimité des voix, la(les) résolution(s) suivante(s) a (ont) été prise(s):

Le mandat de réviseur d'entreprises de la société Deloitte S.A., établie et ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 560 rue de Neudorf, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Madame Fabienne Segers, demeurant professionnellement à L-8399 Windhof, 11 rue des Trois Cantons sont renouvelés pour une période d'un an, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
Bart Van Der Haegen / Hilde Vermeire  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2011119118/18.

(110135838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**Gstar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 144.057.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFIDUCIA S.à r.l.  
16, rue de Nassau  
L-2213 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2011119119/13.

(110135644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

---

**Hankir S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R.C.S. Luxembourg B 71.293.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue de façon extraordinaire le 10 août 2011*

*5<sup>ème</sup> Résolution:*

L'Assemblée Générale accepte la démission de Monsieur Nour-Eddin NIJAR de son poste d'Administrateur avec effet immédiat.

L'Assemblée Générale décide de nommer avec effet immédiat à la fonction d'Administrateur, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, Madame Cornelia METTLEN, née le 29 janvier 1963 à Saint-Vith (Belgique), demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, pour une période de 5 ans, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2016.

Pour extrait conforme

Pour HANKIR S.A.

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011119120/18.

(110135584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

**Advent Cartagena S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.  
R.C.S. Luxembourg B 162.840.

STATUTES

In the year two thousand and eleventh, on the twenty-sixth of July.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

"Advent Cartagena (Luxembourg) Holding S.à r.l.", société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, whose registration with the Luxembourg Trade and Companies Register is pending, constituted on 25 July 2011 by the undersigned notary,

here represented by Mrs Linda HARROCH, maître en droit, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on 26 July 2011.

Said proxy, initialled *ne varietur* by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in his hereabove stated capacities, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which he declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

**1. Corporate form and Name.** This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of "Advent Cartagena S.à r.l." (the "Company"), a private limited company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

**2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

(a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles -including Article 13.4 -and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until

such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

**3. Objects.** The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.3 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.4 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.5 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.6 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.7 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.7 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.8 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.9 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favor of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

**4. Duration.** The Company is established for an unlimited duration.

**5. Share capital.**

5.1 The Company's share capital is set at twenty thousand US Dollars (USD 20,000.-) represented by twenty thousand (20,000) shares of one US Dollar (USD 1.-) each and having such rights and obligations as set out in these Articles. In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to



the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision need not allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

5.5 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares.

5.6 The company may redeem its own Shares subject to the conditions of the applicable law.

## **6. Indivisibility of shares.**

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

## **7. Transfer of shares.**

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

## **8. Management.**

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").

8.4 A Manager may be removed at any time for any legitimate reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

**9. Powers of the managers.** The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action, which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

**10. Representation.** Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:

10.1 if the Company has a Sole Manager, the Sole Manager;

10.2 if the Company has more than one Manager, any two Managers;

10.3 any person to whom such power has been delegated in accordance with Article 11.

**11. Agent of the managers.** The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, any manager may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

## **12. Board meetings.**

12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment (initiated from Luxembourg) provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned. For the avoidance of doubt, written resolution shall be avoided in case the Company has to decide any important or strategic decisions.

12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

### **13. Shareholders' resolutions.**

13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.2 Subject as provided in Articles 13.3, 13.4 and 13.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultations, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.4 Subject as provided in Article 13.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.5 A resolution to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed by at least half of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.6 A meeting of shareholders may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.8 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a meeting of Shareholders provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

### **14. Business year.**

14.1 The Company's financial year starts on 1<sup>st</sup> January and ends on the 31<sup>st</sup> December of each year.

### **15. Distributions on shares.**

15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

15.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

15.4 In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid on a prorata basis.

### **16. Dissolution and Liquidation.**

16.1 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 13. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

16.2 After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders on a prorata basis.

### **17. Interpretation and Luxembourg law.**

17.1 In these Articles:

17.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

17.1.2 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

17.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

#### *Subscription and Payment*

The twenty thousand (20,000) shares have been subscribed by "Advent Cartagena (Luxembourg) Holding S.à r.l.", prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twenty thousand US Dollars (USD 20,000.), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

#### *Transitional dispositions*

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2011.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro.

#### *Resolutions of the sole partner*

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as fully convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
2. The following persons are appointed managers of the Company for an indefinite period:
  - Mr. Desmond MITCHELL, company director, born on August 24, 1957 in Wells, England, residing at 41 Rue Siggy vu Letzebuerg, L-1933 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
  - Mr. Michael J. RISTAINO, company vice president, born on October 8, 1961 in Massachusetts, United States of America; residing at 75, State Street, 29<sup>th</sup> Floor, Boston, MA 02109, United States of America;
  - Ms. Maike KIESELBACH, director, born on 26 February 1973, in Worms, Germany, residing at 32, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and
  - Mr Frederic FRANCESCONI, accountant, born on 2 May 1975 in Thionville, France residing at 23, Boucle Jacques Callot, F-57100 Thionville, France.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU

«Advent Cartagena (Luxembourg) Holding S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois luxembourgeoises ayant son siège social au 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, constituée le 25 juillet 2011 par le notaire soussigné,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 26 juillet 2011.

La procuration, signée ne varietur par la mandataire du comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

**1. Forme et Nom.** Ce document constitue les statuts (les «Statuts») de «Advent Cartagena S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg notamment la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi de 1915»).

## **2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société (le «Siège Social») est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit au sein de la même commune du Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) L'associé Unique (tel que défini à l'Article 8.2) si la Société est administrée par un Associé Unique; ou

(b) Le Conseil de Gérance (tel que défini à l'Article 8.3) si la Société administrée par un Conseil de Gérance; ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (au sein de la même commune ou non) par résolution des associés de la Société (une «Résolution des Associés») prise en conformité avec ces Statuts -notamment l'article 13.4 -et les lois en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg notamment la Loi de 1915 (la «Loi Luxembourgeoise»).

2.3 Au cas où des événements d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de siège social, restera de nationalité luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par l'Associé Unique ou le Conseil de gérance, le cas échéant.

2.4 La Société peut ouvrir des bureaux ou des succursales au sein du Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

## **3. Objet.** L'objet de la Société est:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes entités dans lesquelles la Société a un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (soit par souscription originale, offre publique, achat, échange ou autre) la totalité ou une partie du capital, des actions, des obligations, des bons ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tout autre actif et de les détenir en tant qu'investissements, de les vendre, de les échanger et d'en disposer;

3.2 de détenir toutes actions, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, octroyer des options sur, ou négocier la totalité ou une partie des biens et droits de la Société;

3.3 de réaliser tout commerce ou affaires de toutes sortes et d'acquérir, entreprendre ou poursuivre tout ou une partie des affaires, des biens et/ou passifs de toute personne réalisant des affaires;

3.4 d'investir et de négocier de l'argent et les fonds de la Société de quelque manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) estime adéquate et de prêter de l'argent et d'octroyer crédit à toute personne avec ou sans garantie;

3.5 d'emprunter, lever ou garantir le paiement de sommes d'argent de quelque manière que l'Administrateur Unique ou le Conseil de Gérance estime adéquate, incluant l'émission (dans le cadre permis par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et autres titres ou instruments financiers, perpétuels ou autre, convertibles ou non, à payer ou non sur la totalité ou une partie des biens de la Société (présents et futurs) ou sur son capital non encore libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.6 d'acquérir tout intérêt dans, fusionner avec, ou entrer dans tout partenariat ou accord relatif au partage de profits, l'union d'intérêts, la coopération, la participation en société, la concession mutuelle ou autre, avec toute personne, incluant tout employé de la Société;

3.7 de conclure toute garantie ou tout engagement d'indemniser, et de fournir toute sûreté incluant les garanties et octroi de sûretés pour la réalisation d'obligations et le paiement de toute somme d'argent (incluant le capital, le principal, les primes, dividendes, intérêts, commissions, charges, escomptes ou tous coûts relatifs ou dépenses sur actions ou autre titres) par toute personne incluant toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne étant membre ou ayant un intérêt direct ou indirect dans la Société ou étant associée avec la Société dans toute activité ou entreprise, que la Société en reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), soit par engagement personnel ou hypothèque, sûreté ou privilège sur tout ou une partie du fonds de commerce, des biens, des actifs ou du capital non encore libéré de la Société (présent et futur) ou par tout autre moyen; pour les besoins du présent Article 3.9 «garantie» inclut toute obligation, quel qu'en soit le libellé, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de (incluant l'avance d'argent, l'achat ou la souscription d'actions ou autres titres et l'achat

d'actifs ou de services), d'indemniser et maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement, ou d'être responsable, de toute autre manière, des dettes de toute autre personne;

3.8 de faire toute chose prévue aux paragraphes du présent Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que commettant, agent, le contractant, fiduciaire ou autre; (c) par l'intermédiaire de fiduciaires, agents, sous-contractants ou autres; (d) seul ou avec d'autre(s) personne(s);

3.9 de faire toutes choses (incluant conclure, réaliser ou délivrer des contrats, actes, accords et arrangements avec ou en faveur de toute personne) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) considère comme incitant ou propice à l'accomplissement de tout ou partie de l'objet social de la Société, ou l'exercice de tout ou partie des pouvoirs de celle-ci;

SOUS RESERVE que la Société n'entrera jamais dans aucune opération qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui exigerait une licence professionnelle conformément à la Loi Luxembourgeoise, sans l'autorisation requise par celle-ci.

**4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

#### **5. Capital social.**

5.1 Le capital social de la Société est de vingt mille Dollars US (USD 20.000.-), représenté par vingt mille (20.000) parts sociales, d'une valeur d'un Dollar US (USD 1.-) chacune ayant les droits et obligations tel que prévus par les Statuts. Dans les présents Statuts, «Associés» signifie les détenteurs au moment opportun de Parts Sociales et «Associé» devra être interprété conformément.

5.2 La Société peut établir un compte de prime d'émission (le «Compte de Prime d'Emission») sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions visant à utiliser le Compte de Prime d'Emission doivent être prises par les Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans restriction, accepter de l'equity ou d'autres contributions sans émettre de Parts Sociales ou d'autres titres en contrepartie de celles-ci et peut inscrire ces contributions sur un ou plusieurs comptes. Les décisions relatives à l'utilisation de l'un de ces comptes doivent être prises par les Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts. Pour éviter tout doute une telle décision ne doit allouer aucune des contributions au contributeur.

5.4 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

5.5 Le capital social de la Société pourra être réduit par l'annulation de Parts Sociales.

5.6 La Société pourra racheter ses propres Parts Sociales dans les conditions requises par la loi.

#### **6. Indivisibilité des parts sociales.**

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plusieurs personnes sous réserve que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit à la Société lequel d'entre eux devra être considéré comme leur représentant; la Société s'adressera à ce représentant comme s'il était l'unique associé au regard de cette Part Sociale notamment eu égard à l'exercice du droit de vote, aux dividendes ainsi qu'à tous autres droits à paiement.

#### **7. Transfert des parts.**

7.1 Dans l'hypothèse où la Société ne comprend qu'un seul Associé, les Parts Sociales seront librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où la Société comprend plusieurs Associés:

7.2.1 Les Parts Sociales ne sont pas transmissibles autrement qu'à cause de mort à d'autres personnes que les Associés à moins que les Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales aient accepté le transfert en assemblée générale;

7.2.2 Les Parts Sociales ne peuvent être transmises à cause de mort à d'autres personnes que les Associés à moins que les Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales détenues par les ayants droit aient accepté le transfert ou dans les circonstances prévues par l'article 189 de la Loi de 1915;

7.2.3 Le transfert de Parts Sociales est soumis aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

#### **8. Gérance.**

8.1 La Société est administrée par un ou plusieurs gérants («Gérants») nommés par une Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.

8.2 Dans le cas où la Société est administrée par un seul gérant, il est défini ci-après comme le «Gérant Unique».

8.3 En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

8.4 Un gérant pourra être révoqué à tout moment, pour toute cause légitime, par Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.

**9. Pouvoirs des gérants.** Le Gérant Unique, lorsque la Société n'a qu'un seul gérant, ou dans tous les autres cas, le Conseil de Gérance, peut prendre toutes les actions nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société,

à l'exception de celles requérant une décision des Associés conformément à la Loi Luxembourgeoise ou aux présents Statuts.

**10. Représentation de la société.** Sous réserve des dispositions prévues par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou engager la Société:

- 10.1 Dans le cas où la Société n'a qu'un Gérant Unique, le Gérant Unique;
- 10.2 En cas de pluralité de gérants, deux des Gérants;
- 10.3 Toute personne à qui le pouvoir aura été délégué en conformité avec l'Article 11.

**11. Agent des gérants.** Le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de Gérants, tout gérant, peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées et détermine les pouvoirs, responsabilités et la rémunération (le cas échéant) de tout mandataire, la durée de représentation de la Société ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

### **12. Réunion du conseil de gérance.**

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les «Réunions du Conseil de Gérance») sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sans convocation préalable si tous les gérants ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de la dite Réunion du Conseil de Gérance en personne ou par un représentant autorisé.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une Réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant (à l'exclusion de toute autre personne), pour assister, délibérer, voter et exécuter ses fonctions en son nom lors de cette Réunion du Conseil de Gérance. Un Gérant peut agir en tant que représentant de plusieurs autres Gérants lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sous réserve que (et tant que les conditions de quorum sont satisfaites) au moins deux Gérants soient physiquement présents à la Réunion du Conseil de Gérance tenue en personne ou participent à la Réunion du Conseil de Gérance tenue conformément à l'Article 12.5.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 Tout Gérant ou son représentant peut valablement participer à une Réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire (initiée depuis le Luxembourg) sous réserve que chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les autres participants tout au long de la réunion. Ledit participant sera réputé présent à la réunion, sera comptabilisé dans le quorum et habilité à prendre part au vote. Conformément à la Loi Luxembourgeoise, toute affaire conclue de telle manière par les Gérants sera, pour les besoins de ces Statuts, réputée valablement et effectivement conclue par le Conseil de Gérance, nonobstant le fait que le nombre de Gérants (ou leur représentant) physiquement présents au même endroit est inférieur au nombre requis.

12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou pour tout Gérant, son représentant), est valide et effective comme si elle avait été adoptée lors d'une Réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue et peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu, signés par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants. Les résolutions écrites devront être évitées en cas de prise de décisions importantes et stratégiques.

12.7 Les procès-verbaux des Réunions du Conseil de Gérance sont signés et les extraits de ces procès-verbaux certifiés par tous les Gérants présents aux réunions.

### **13. Résolutions des associés.**

13.1 Tout Associé dispose d'un vote pour chaque action qu'il détient.

13.2 Comme prévu aux Articles 13.3, 13.4 et 13.5, les Résolutions des Associés sont valablement prises seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent, toutefois si le quorum n'est pas atteint lors de la première réunion ou première consultation écrite, les Associés peuvent être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée avec accusé de réception et la résolution pourra être prise à la majorité des votes enregistrés, sans tenir compte du nombre de Parts Sociales représentées.

13.3 Le changement de nationalité de la Société ainsi que l'accroissement des participations des Associés dans la Société requièrent l'unanimité.

13.4 Tel qu'il est prévu à l'Article 13.3, toute résolution modifiant les Statuts (y compris un changement de Siège Social) ne peut être adoptée que par une majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales.

13.5 Une résolution visant à déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou à nommer les liquidateurs ne peut être adoptée que par une majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales.

13.6 Une assemblée des Associés peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les Associés ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de la dite assemblée en personne ou par représentant autorisé.

13.7 Un Associé pourra être représenté à une assemblée des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.8 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, les Résolutions des Associés pourront être prises par écrit et non en assemblée, sous réserve que chaque Associé reçoive le texte exact des résolutions et des décisions à adopter et donne son vote part écrit.

#### **14. Exercice social.**

14.1 L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

#### **15. Distribution des parts.**

15.1 Du bénéfice net, déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent seront prélevés et alloués à la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent du capital nominal de la Société.

15.2 Dans le respect de la Loi luxembourgeoise et des présents Statuts, la Société peut distribuer des dividendes conformément aux droits respectifs des Associés.

15.3 Le Gérant unique ou le Conseil de Gérance, le cas échéant, peut décider de payer des dividendes intérimaires au (x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon les présents Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

15.4 En cas de déclaration de dividende, un tel dividende devra être alloué et payé au prorata.

#### **16. Dissolution et Liquidation.**

16.1 La dissolution de la Société sera décidée par l'assemblée des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'Article 13. Si à tout moment il n'y a qu'un seul Associé, celui-ci peut à sa propre discrétion, décider de liquider la Société en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et dettes, connus ou inconnus, de la Société.

16.2 Après paiement de toutes les dettes et de toutes les charges de la Société et des dépenses de liquidation, les produits nets de la liquidation seront distribués aux associés au prorata de leur détention dans la Société.

#### **17. Interprétation et Loi luxembourgeoise.**

17.1 Dans les présents Statuts:

17.1.1 Une référence à:

- (a) un genre inclut tous les genres;
- (b) (à moins que le contexte ne requiert autrement) l'utilisation du singulier inclut le pluriel et inversement;
- (c) une «personne» inclut la référence à tout particulier, entreprise, corporation et autre entité sociétaire, gouvernement, état ou organisme d'état ou toute société commune, association ou partenariat, ou tout corps syndical (qu'il ait ou non une personnalité juridique propre);
- (d) une disposition légale ou loi inclut toutes modifications et toutes refontes de celle-ci (avec ou sans modification).

17.1.2 Les titres contenus dans les présents Statuts n'affectent pas leur interprétation.

17.2 En sus des présents Statuts, la Société est aussi soumise à toutes dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.

#### *Souscription et Libération*

«Advent Cartagena (Luxembourg) Holding S.à r.l.», prénommée, a souscrit l'ensemble des vingt mille (20.000) parts sociales.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de vingt mille Dollars US (USD 20,000,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2011.

#### *Frais*

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge à raison de sa constitution est évalué environ à mille cinq cents euros.

#### *Résolutions de l'associé unique*

Et aussitôt l'associé, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a tenu une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg.

2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Desmond MITCHELL, gérant de sociétés, né le 24 août 1957 à Wells, Angleterre, demeurant au 41 Rue Siggly vu Letzebuerg, L-1933 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Monsieur Michael J. RISTAINO, vice-président de société, né le 8 octobre 1961 à Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, demeurant au 75 State Street, 29<sup>th</sup> Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique; et
- Mademoiselle Maike KIESELBACH, gérante de sociétés, née le 26 février 1973, à Worms, Allemagne, demeurant au 32, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, et
- Monsieur Frédéric FRANCESCONI, comptable, né le 2 mai 1975 à Thionville, France demeurant au 23, Boucle Jacques Callot, F-57100 Thionville, France.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. HARROCH, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 2 août 2011. Relation: EAC/2011/10472. Reçu soixante-quinze Euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2011116389/495.

(110133523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2011.

**International Flavors & Fragrances Ardenne S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 217.302.500,00.**

Siège social: L-8081 Bertrange, 6, rue de Mamer.

R.C.S. Luxembourg B 79.141.

—  
EXTRAIT

L'associé unique de la Société a décidé, en date du 1<sup>er</sup> juin 2011, de nommer M. Henricus Godefridus Albertus Maria van de Ven, né le 2 septembre 1965, à Hoogeloon, Hapert en Ca, Pays-Bas, avec adresse professionnelle à 1 Willow Street, 07928 Chatham, New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société, avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2011 et pour une durée indéterminée.

Il en résulte que le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

- M. Henricus Godefridus Albertus Maria van de Ven;
- M. Robert Gerard Anderson;
- M. Roger Michael Blanken;
- M. Rob J.M. Edelman; et
- M. Emilio Perez Carrillo.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2011.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011119123/24.

(110135903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2011.

**mAKs S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7247 Helmsange, 24, rue Charles Rausch.

R.C.S. Luxembourg B 154.462.

—  
Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 19.08.2011.

Signature.

Référence de publication: 2011119166/10.

(110136339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.